

++++++-

Rapport final sur la cartographie des systèmes

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations

Le 31 août 2021





TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
Préambule	3
Remerciements	5
Sommaire	6
Cartographie des systèmes hors des réserv	es 7
Cartographie des systèmes dans les réserve	es 7
Webinaire	8
Mobilisation communautaire	8
Sondage	10
Établir des liens	11
Recommandations	12
Préambule	Error! Bookmark not defined.
Créer des espaces éthiques	13
Méthode et approche	14
1. Approche des principes PCAP®	15
2. Approche du sondage	16
3. Séances d'appels informels / Séances d	information interactives 17
4. Établissement d'une carte des systèmes	18
A. Méthode de la cartographie des syste	èmes dans les réserves 19
B. Limites de la cartographie des systèn	nes dans les réserves 20
C. Méthode de la cartographie des syste	èmes hors des réserves 21
E. Limites de la cartographie des systèn	nes hors des réserves 23
5. Outil de la carte de simulation : intérieu	ır et extérieur des réserves 24
Analyse du sondage et des questions de reche	erche 26
Limites	26
Données démographiques	27
Renseignements sur les services	28

Services offerts à la communauté	28
Comment trouver de l'information?	30
Défis relatifs à l'accès aux services	31
Services inclusifs disponibles	33
Ressources pour les membres vivant hors de leur communauté	35
Facteurs à prendre en considération lors de l'orientation	37
Séances d'appels informels	39
Séances d'appels informels : Sujets et recommandations	43
Outil : carte de simulation	46
Aperçu de la cartographie des systèmes dans les réserves	50
Répartition par région	50
Répartition des catégories	51
Aperçu de la cartographie des systèmes hors des réserves	52
Répartition par région	52
Répartition des catégories	52
Un examen plus approfondi : Répartition régionale	53
Qui dirige les programmes et services répertoriés?	55
Un examen plus approfondi : Répartition régionale	56
RÉSULTATS ET SUJETS PRINCIPAUX (DISCUSSION)	59
CONSIDÉRATIONS	59
RECOMMANDATIONS	63
Financement particulier pour les Premières Nations	64
Cadre des données et renforcement des capacités	64
Planification et intégration des systèmes	65
Décompte ponctuel national	66
Conclusion	67
Annexe	69
1.0 Questions du sondage	69
1.1 Données brutes du sondage	71
2.0 Séances d'appels informels	71

Presentation pour les seances d'appels informels	/1
Document d'annexe 2.1 — Rapport de l'APN par HelpSeeker – français et anglais. Présentation d	les
séances d'appels informels.pdf	71
2.2 Résumés communautaires issus des séances d'appels informels	71
3.0 Données brutes du tableau de bord	89
3.1 Carte des services des systèmes actuels d'HelpSeeker	90
4.0 Résolution 79/2019 de l'APN : Plan d'action pour les sans-abri des Premières Nations dans le	S
réserves et hors réserve	91
5.0 Lien vers le tableau de bord interactif des données	91

PRÉAMBULE

L'Assemblée des Premières Nations (APN) représente et défend les intérêts des citoyens des Premières Nations au Canada dans le but de faciliter l'établissement de relations entre les Premières Nations, la Couronne et les secteurs public et privé. L'APN représente 634 Premières Nations et plus de 900 000 citoyens des Premières Nations habitant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Ses activités sont dictées par les dirigeants des Premières Nations (Chefs) dans le cadre de résolutions adoptées par les Chefs-en-assemblée deux fois par an.

En 2019, les Premières Nations en Assemblée ont adopté la résolution 79/2019, *Plan d'action pour les sans-abri des Premières Nations dans les réserves et hors réserve*, qui confiait à l'APN le mandat d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre l'itinérance des Premières Nations, qui serait alignée sur la Stratégie nationale décennale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations. Un plan d'action national sur l'itinérance des Premières Nations vise à améliorer la prestation des programmes du gouvernement fédéral, tout comme des mécanismes sociaux et fiscaux connexes destinés à lutter contre l'itinérance parmi les Premières Nations. Le plan vise à

réduire, prévenir et finalement éradiquer l'itinérance, tout en confiant la gestion, le contrôle et l'entretien des logements et des infrastructures des Premières Nations aux Premières Nations. Il s'agit également de demander l'amélioration des programmes sociaux pour lutter contre l'itinérance des Premières Nations, d'élargir la compétence des Premières Nations sur les programmes de lutte contre l'itinérance et de permettre à celles-ci d'accéder à des ressources.

Les Chefs-en-assemblée ont chargé l'APN de s'attaquer à la crise du logement et au problème de l'itinérance chez les Premières Nations au moyen de réformes fondées sur des preuves. Les objectifs sont les suivants : 1. améliorer les services de lutte contre l'itinérance parmi les Premières Nations; 2. lutter contre l'itinérance dans les réserves; 3. renforcer la capacité des Premières Nations de prendre soin de leurs membres, quel que soit leur lieu de résidence (à l'intérieur et à l'extérieur des réserves).

Dans le cadre de la résolution, l'APN s'emploie à recueillir des données pour déterminer :

- Le nombre de membres des Premières Nations en situation d'itinérance;
- Les raisons de l'itinérance et les lacunes dans les services, dont le manque de logements dans les réserves qui incitent les membres des Premières Nations à quitter leur communauté, ainsi que les obstacles qui empêchent les sans-abri d'avoir accès à un refuge adéquat à l'intérieur et à l'extérieur des réserves;
- L'élaboration d'un mécanisme conforme aux principes PCAP® qui permet aux Premières Nations d'être propriétaires des données recueillies, d'y avoir accès, de les contrôler et de les posséder en vue de leur propre future utilisation.

L'APN a décidé trois domaines de recherche pour soutenir l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre l'itinérance des Premières Nations. Les trois chantiers qui ont été lancés à l'appui des initiatives de l'APN sont les suivants : 1) une analyse générale des statistiques sur l'itinérance, des données sur les services et d'autres renseignements pertinents sur l'itinérance parmi les Premières Nations; 2) une analyse documentaire sur l'itinérance des Premières Nations; 3) une carte des systèmes de services offerts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves dans les domaines du logement et de l'itinérance.

Compte tenu de son expérience en tant qu'entreprise d'innovation sociale travaillant dans les domaines de la compréhension des systèmes, du logement et de l'itinérance et utilisant la technologie pour cartographier physiquement et systématiquement les programmes et les services, HelpSeeker Technologies a été honorée de pouvoir contribuer au troisième volet de ce travail de recherche pour l'APN.

REMERCIEMENTS

HelpSeeker remercie l'Assemblée des Premières Nations de l'avoir recrutée pour accomplir un ensemble de recherches et de travaux visant à l'aider dans l'élaboration d'une stratégie à long terme pour combattre l'itinérance et la crise du logement à laquelle les citoyens des Premières Nations font face à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'Observatoire canadien sur l'itinérance (OCI) qui nous a accompagnés tout au long du projet, en tant que responsable de l'analyse documentaire, qui est le deuxième volet du travail de recherche de l'APN. Le leadership dont l'OCI a fait preuve en convoquant le Cercle consultatif autochtone (CCA) a été essentiel pour garantir la responsabilité des aînés et des communautés à l'égard du travail réalisé par nos deux équipes du projet. Bien que le mandat du travail accompli pour l'APN concerne strictement les communautés et membres des Premières Nations, le segment transversal de personnes qui connaissent des problèmes de logement et d'itinérance, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, est mobile; il n'est pas toujours clairement délimité par des frontières géographiques ou administratives.

Nous remercions également le CCA de nous avoir soutenus dans notre travail et d'avoir été disponible pour nous conseiller au besoin. Chaque membre du CCA est autochtone et travaille dans le domaine du logement et de l'itinérance. Les membres du CCA sont : l'aîné Alex Jacobs, Betty Edel, Bernice Kamano, Cindy-Sue Montana McCormack, Fran Hunt-Jinnouchi, Marcel Swain, Pauletta Tremblett, Samantha Restoule, Steve Teekens et Tracey Doherty. Nous les remercions pour leur soutien et leurs conseils tout au long du projet.

Enfin, nous remercions toutes les Premières Nations, tous les fournisseurs de services et tous les représentants des Premières Nations qui ont participé à nos séances d'appels informels organisées sur la plateforme Zoom tout au long de l'été.

Premières Nations ou communautés participantes

- 4 en Alberta
- 3 en Colombie-Britannique
- 2 au Québec
- 1 en Saskatchewan
- 4 en Ontario
- 1 au Yukon
- 1 dans les Territoires du Nord-Ouest

SOMMAIRE

Bien qu'elle soit une entreprise de technologie sociale qui utilise des données, des plateformes et des algorithmes pour mieux cerner le filet de sécurité sociale du Canada, HelpSeeker est consciente que le cœur et la base de tout son travail se situent parmi les personnes sur le terrain — les personnes qui cherchent de l'aide ou qui en ont besoin. Nos méthodes comprennent toujours des résultats quantitatifs et qualitatifs et consistent à comprendre les personnes qui vivent des situations.

Cette approche holistique et centrée sur la personne est conforme aux protocoles de recherche et communautaires autochtones. Au début du travail, deux membres des Premières Nations travaillaient à la réalisation du projet : Monique Fry (Stó:lō) et Taylor Sparklingeyes (Crie). Nous avons ensuite embauché une autre citoyenne des Premières Nations, Sade Auger (Crie), qui est devenue la responsable de ce travail aux côtés de Monique Fry, vice-présidente, Succès communautaire.

Compte tenu de l'expérience acquise par Monique Fry au cours de sa carrière de chercheuse universitaire et dans son travail communautaire antérieur, il était indispensable de commencer les travaux avec l'OCI et le Conseil consultatif autochtone par une prière et des bénédictions dans le cadre d'une cérémonie. Les aspects techniques d'un projet, y compris l'application des principes PCAP®, sont tout aussi importants que la reconnaissance cérémonielle, car cela permet de s'assurer que toutes les activités du projet sont accomplies dans les règles de l'art. Tous les membres du personnel ayant participé au projet, même ceux qui ne sont pas d'ascendance autochtone, ont été sensibilisés à cette question, et notre équipe a veillé à respecter les protocoles tant occidentaux que cérémoniels.

HelpSeeker a proposé une approche à trois volets, une cartographie des systèmes et un ensemble de recherches qualitatives et quantitatives afin de développer de solides éléments de preuve qui aideront l'APN dans l'élaboration d'une stratégie nationale culturellement appropriée sur le logement et l'itinérance des Premières Nations. Cette stratégie doit s'aligner sur la stratégie actuelle sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations et en devenir un complément. Le présent rapport décrit les activités de haut niveau que nous avons menées à bien pour comprendre de manière plus précise les programmes et services offerts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves en fonction du temps et de la portée prévus pour le projet.

Cartographie des systèmes hors des réserves

Sur notre plateforme HelpSeeker, nous avons relevé et cartographié 911 services, programmes et endroits consacrés au logement et à la lutte contre l'itinérance hors des réserves, qui sont destinés aux membres des Premières Nations et aux citoyens autochtones vivant hors des réserves. Les 911 programmes et services cartographiés sur la plateforme HelpSeeker englobent tout fournisseur de services qui sert des Autochtones. En l'état actuel, la plateforme ne fait pas la différence entre les services « dirigés par des Autochtones », ceux « dirigés par des Premières Nations » et ceux « dirigés par des non-Autochtones ». Sur les 911 programmes et services répertoriées sur la plateforme HelpSeeker, 293 (32 %) sont directement gérées par les fournisseurs de services eux-mêmes. C'est ce que nous appelons le « taux de réclamation », c'est-à-dire que les fournisseurs de services contrôlent les propres détails de leurs programmes et services. Il s'agit d'une fonction de tous les programmes et services figurant sur la plateforme HelpSeeker – pas seulement les fournisseurs autochtones. Une répartition plus détaillée des programmes et services offerts hors des réserves qui figurent sur la carte des systèmes HelpSeeker est présentée en annexe (Document d'annexe 3.1).

Aux fins du projet, après un sondage et une recherche plus approfondie, nous avons compté 22 services « dirigés par des Premières Nations » hors des réserves (non ajoutés à notre plateforme en raison de conformité avec les principes PCAP®), 221 programmes « dirigés par des Autochtones » hors des réserves et 305 programmes liés au logement et à l'itinérance « dirigés par des non-Autochtones » qui sont proposés aux citoyens des Premières Nations hors des réserves.

Cartographie des systèmes dans les réserves

Dans le cadre de notre recherche de données publiques disponibles, nous avons compté plus de 640 Premières Nations et réserves au Canada parmi lesquelles nous pouvions inventorier les services pertinents actuellement offerts dans les réserves. Sur ces 640 Premières Nations et réserves, 230 ont été incorporées dans le tableau de bord interactif; un nombre qui correspond au nombre total de Premières Nations disposant de renseignements particuliers sur des programmes ou services relatifs au logement et/ou à la lutte contre l'itinérance. Au total, 293 programmes et services ont été cartographiés : ils englobent les logements en général, les logements de transition, les logements supervisés, les refuges, les services d'aide aux sans-abri ainsi que tout bureau officiel du logement situé sur des terres de réserve des Premières Nations. Les quelque 400 autres Premières Nations que nous n'avons pas retenues ne disposaient pas de données publiques sur le logement et l'itinérance ou leurs renseignements était périmés et ne constituaient plus une source fiable. Si nous avions disposé de plus de temps et de ressources humaines, nous aurions pu, en tant que prochaine étape, communiquer personnellement avec ces Premières Nations pour combler les lacunes.

Un tableau de bord interactif a été mis au point pour indiquer les programmes et services répertoriées liés au logement et à la lutte contre l'itinérance qui sont offerts dans les réserves, tout en respectant les principes PCAP®, c'est-à-dire en n'indiquant pas les programmes et services existant dans les réserves sur notre plateforme de navigation publique HelpSeeker. Le tableau de bord n'existe qu'aux fins spécifiques du présent projet et ne constitue pas un calcul définitif des programmes et services liés au logement et à la lutte contre l'itinérance qui sont offerts dans les réserves. Il présente toutefois des renseignements qui sont facilement accessibles ainsi que les tendances se dégageant de ces renseignements. Nous conseillons à l'APN de ne pas diffuser ce tableau de bord sans l'autorisation explicite de toutes les nations qui y sont mentionnées; le tableau de bord ne doit être utilisé que pour déterminer l'orientation stratégique de l'APN.

Grâce à des discussions plus approfondies avec d'autres Premières Nations, nous espérons que celles-ci consentiront à ajouter leurs programmes et services sur notre plateforme afin de créer une base de données communautaires qui servira à susciter de futures initiatives de financement pour le développement continu des structures sociales.

Webinaire

Le 17 juin 2021, HelpSeeker a organisé un webinaire national, intitulé <u>Sur la carte : Soutenir</u> <u>l'autoreprésentation et l'appropriation autochtones dans la cartographie des systèmes</u>, qui a réuni des invités spéciaux, dont l'aînée Doreen Spence, Amber Potts, Aaron Franks et Shawn Gervais. L'activité a consisté à examiner les raisons pour lesquelles l'accès à l'information, l'autoreprésentation et la compréhension des besoins des communautés sont des éléments essentiels pour soutenir les communautés autochtones. Elle a également permis de montrer comment HelpSeeker travaille dans ce sens dans son projet de cartographie des systèmes. Le webinaire a compté plus de 395 inscriptions de représentants des Premières Nations, des municipalités et des gouvernements provinciaux, ainsi que des responsables de l'élaboration des politiques au Canada. Il a également constitué le coup d'envoi de notre processus de mobilisation communautaire, au cours duquel nous avons invité des fournisseurs de services et des dirigeants des Premières Nations à des séances d'information interactives.

Mobilisation communautaire

HelpSeeker a fait participer des communautés, des fournisseurs de services et des dirigeants de réserves à des séances d'appels informels Zoom, appelées aussi « séances d'information interactives », afin d'obtenir directement une description des programmes et services de logement et de lutte contre l'itinérance offerts dans les réserves et de connaître les défis auxquels les communautés font face pour résoudre les problèmes dans ces domaines. Les séances et la

documentation ont été offertes en français et en anglais; un traducteur francophone était sur appel, en particulier pour les Premières Nations du Québec.

Les séances d'appels informels ont été animées par notre personnel autochtone, qui état éclairé sur le plan culturel. Ainsi, nous avons créé un espace culturellement sûr pour faciliter les discussions et les échanges avec les communautés. Pendant sept semaines, nous avons tenu 12 séances au cours desquelles nous avons discuté avec plus de 15 Premières Nations et 19 participants à titre individuel. La plupart des participants étaient des fournisseurs de services dans des réserves; seuls trois étaient des fournisseurs de services travaillant hors des réserves auprès d'une communauté autochtone.

Les principaux objectifs des séances étaient les suivants : 1) informer les participants sur les initiatives de l'APN visant à élaborer une stratégie nationale de lutte contre l'itinérance parmi les Premières Nations et sur la portée de notre projet dans le cadre de cette stratégie; 2) faire connaître l'application de navigation ou de cartographie des systèmes HelpSeeker en tant qu'outil de ressources permettant aux nations de trouver des programmes et des services hors des réserves; 3) montrer aux participants comment fonctionne la collecte de données pour la plateforme de cartographie des systèmes HelpSeeker, qui pourrait soutenir toute activité de plaidoyer pour améliorer l'infrastructure des services communautaires; 4) connaître les défis et atouts des communautés dans les domaines du logement et de l'itinérance ainsi que les services généraux de soutien social offerts actuellement dans les réserves.

L'un des sujets communs les plus abordés lors des séances d'appels informels a été les listes d'attente en « années » pour obtenir un logement — qui peuvent s'étendre sur trois à dix ans (parfois plus). De plus, toutes les Premières Nations participantes ont signalé des problèmes de surpeuplement dans les logements. Bien qu'il s'agisse de deux sujets bien connus, il demeure intéressant de noter que toutes les communautés ayant participé aux séances d'appels informels ont mentionné ces deux problèmes. Cela laisse penser que toutes ces Premières Nations (et très probablement la plupart des communautés des Premières Nations au Canada) connaissent un niveau élevé d'itinérance cachée.

Une autre constatation intéressante a été le rapport établi entre le nombre total de membres de chaque bande, le nombre de membres de la bande vivant à l'intérieur et à l'extérieur de la réserve et le nombre de logements disponibles. Par exemple, une Première Nation participante comptait au total 2 241 membres, dont 682 vivent hors de la réserve et 1 559 à l'intérieur. Pourtant, la réserve ne comptait que 400 maisons multifamiliales disponibles. Ce type de situation aboutit à une liste d'attente de six à huit ans et au surpeuplement important des logements existants. Les membres doivent avoir vécu au moins un an ou plus dans la communauté pour pouvoir s'inscrire sur la liste d'attente pour obtenir un logement. Ainsi, il est fort probable que de nombreux membres de la

Première Nation *ne pourront pas* retourner dans leur communauté d'origine ou vivront de longues périodes d'« itinérance cachée » avant de pouvoir obtenir un logement dans la communauté. Bien que toutes les réserves ne partagent pas les mêmes politiques, cette situation était commune à *toutes les communautés de réserve participantes*. Le nombre trop limité de logements disponibles par rapport au nombre de membres cherchant un logement constitue un manque important à combler.

Sur les 15 communautés de réserve, sept offrent des services de refuge qui sont toujours complets; des listes d'attente en régissent l'accès. Au moins deux des sept communautés ont déclaré utiliser ces lieux comme des centres d'isolement d'urgence liés à la COVID-19; elles doivent orienter les membres de leur nation vers les refuges d'urgence des centres urbains voisins. L'avenir nous dira si ces communautés seront en mesure de réutiliser leurs refuges et services normalement après la pandémie de COVID-19.

Une seule nation a déclaré disposer de services de logement de transition axés sur la réduction des méfaits pour les membres s'orientant vers la sobriété ou sortant d'une période de traitement ou d'incarcération. Cependant, cette nation ne possède pas de refuge d'urgence dans la réserve : elle doit orienter ses membres sans domicile vers les refuges d'urgence de la ville la plus proche. Cette nation dispose également d'un programme de dépôt en cas de dommages pour aider les membres à trouver un logement hors de la réserve. Ce programme aide les membres de la nation qui sont marginalisés ou sans domicile et ceux qui fuient la violence familiale, ainsi que les jeunes.

(Pour consulter les commentaires de chaque communauté aux séances d'appels informels, voir l'annexe, section 2.2, *Résumés communautaires issus des séances d'appels informels*).

Sondage

HelpSeeker a mis au point un sondage dans les deux langues officielles, en tant qu'effort et méthode supplémentaires pour joindre les dirigeants des réserves. L'objectif du sondage était d'en apprendre davantage sur les types de programmes et services offerts dans les réserves, l'existence ou non de refuges dans les réserves et, si possible, la façon dont les membres obtiennent de l'information sur les services et y accèdent, tant au sein de leur nation que dans les centres urbains les plus proches. Nous avons reçu 43 réponses au sondage en anglais et aucune à celui en français.

D'après les résultats du sondage, de nombreuses communautés des Premières Nations manquent encore de services sociaux essentiels (p. ex., des refuges) en raison de l'absence d'un financement, d'infrastructures et de moyens. L'accès à l'information et la navigation dans le système de services sociaux existant constituent également des défis pour les membres des Premières Nations, comme la distance à parcourir pour obtenir des services et l'accès à un moyen de transport fiable. Enfin, en

supposant que la technologie appropriée soit disponible, les communautés devraient veiller à ce que l'information destinée à leurs membres soit transmise par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne (p. ex. listes d'envois de courriels, bulletins d'information et/ou médias sociaux). Cette affirmation est basée sur les réponses à une question du sondage, qui demandait de quelle manière les membres de la nation obtenaient de l'information sur les programmes et services; la plupart ont indiqué utiliser les plateformes en ligne et les médias sociaux.

Les efforts déployés pour faire connaître l'existence des séances d'appels informels et du sondage ont été divers, notamment des messages diffusés dans les médias sociaux (en français et en anglais), des campagnes par courriel destinées à des Premières Nations ciblées et des communications personnelles dans les communautés. Afin de promouvoir la cartographie des systèmes réalisée pour l'APN, nous avons créé une page Web d'accueil, que nous avons tenu à jour régulièrement. Nous avons aussi demandé à notre vaste auditoire du webinaire de faire passer le message.

Établir des liens

Les principales conclusions du projet, fondées sur les données quantitatives et qualitatives recueillies, sont les sujets suivants : le surpeuplement des logements dans les réserves, les listes d'attente de plusieurs années pour obtenir un logement et le rapport insatisfaisant entre le nombre de logements disponibles et le nombre total de membres de chaque bande. Au cours du processus de cartographie, le manque de renseignements accessibles sur les services offerts dans les réserves, notamment en matière de logement et de lutte contre l'itinérance, est devenu évident. Nous n'avons pas été en mesure de connaître les services offerts dans les réserves d'environ 400 nations. Lors de plusieurs séances d'appels informels auxquelles ont participé des membres et des fournisseurs de services des réserves des Premières Nations, les participants ne savaient parfois pas si leur réserve offrait ou non certains services liés à l'itinérance. Le sondage a également révélé un manque évident d'information sur les services offerts par les Premières Nations. Dans certaines séances, des Premières Nations ont indiqué qu'elles disposaient d'un refuge de transition ou d'urgence. Il convient toutefois de noter que tous les refuges éraient assortis d'une liste d'attente, c'est-à-dire qu'ils ne répondaient pas aux besoins de la communauté en matière de capacité, et que certains étaient utilisés pour des mesures d'urgence liées à la COVID-19. De nombreuses Premières Nations doivent orienter leurs membres vers des installations à l'extérieur de la communauté pour qu'ils puissent recevoir un soutien d'urgence.

Le sondage a révélé aussi que la plupart des membres des Premières Nations habitant dans les réserves se renseignent sur les programmes et services communautaires sur les médias sociaux en ligne, par le bouche à oreille ou en « appelant le bureau de la bande ». Il existe de nombreux obstacles à l'accès aux services à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves. L'un des principaux est le

manque de transport public pratique. Sur les 293 programmes et services répertoriées dans les réserves et faisant l'objet d'une information publique, seulement 16 offraient un programme lié à un refuge.

Recommandations

Nous avons fourni à la fois des considérations et des recommandations qui sont issues de nos conclusions communes établies au cours du projet, ainsi que du travail combiné auquel HelpSeeker a participé dans le secteur du logement et de l'itinérance au Canada pendant de nombreuses années.

Coup d'œil sur les recommandations

- 1. Un **financement particulier** destiné aux Premières Nations qui provient directement de la stratégie **Vers un chez-soi** et d'autres programmes fédéraux pour répondre aux besoins immenses et combler les vastes lacunes qui prévalent dans les communautés.
- 2. Un **cadre des données et de renforcement des capacités** pour permettre aux Premières Nations de gérer et de contrôler entièrement et efficacement leurs stratégies sur le logement et l'itinérance, en tant que nations souveraines.
- 3. La **planification et intégration des systèmes** pour coordonner les moyens de soutien, l'orientation et l'accès entre les fournisseurs à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.
- 4. Élaborer ou trouver un mécanisme ou une méthode pour permettre aux Premières Nations de **rendre l'information sur les programmes et services plus facilement accessible** et plus transparente aux membres à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.
- 5. Des ressources pour réaliser un **décompte ponctuel national dans les réserves** pour déterminer le nombre de citoyens des Premières Nations en situation d'itinérance, y compris pour connaître les différentes définitions autochtones de l'itinérance qui reflètent le contexte culturel et la situation de populations en situation d'itinérance visible et cachée.

PRÉAMBULE

L'accès à un logement sûr, adéquat, abordable et culturellement approprié est essentiel à la santé et au bien-être de tous les Canadiens. Cependant, les citoyens autochtones au Canada connaissent une crise du logement durable et bien connue en raison des facteurs suivants :

• un moindre accès aux capitaux pour la réparation et la construction de nouvelles unités;

- un manque de financement fédéral pour le logement dans les réserves;¹
- des politiques systématiquement racistes qui ont empêché l'autogestion du logement.²

Les communautés et services autochtones sont souvent exclus des principaux ensembles de données, ce qui crée des obstacles à l'accès aux ressources et limite notre compréhension des ressources dont ont besoin les communautés autochtones. Cette situation risque de perpétuer la prise en compte de questions importantes dans les processus décisionnels, ainsi que l'inégalité.

Pour combler cette lacune, l'Assemblée des Premières Nations (APN) a confié à HelpSeeker la tâche de créer une carte des systèmes de services destinés aux membres des Premières Nations qui risquent de se retrouver sans domicile, qui vivent déjà une situation d'itinérance ou qui font face à un manque d'options de logement. Cette carte comprend à la fois les services liés au logement et aux refuges, ainsi qu'un soutien plus large en matière de bien-être.

Le développement par HelpSeeker d'une carte des systèmes de services relatifs au logement et à l'itinérance parmi les Premières Nations est une partie de la phase de recherche à trois volets de l'APN. Les résultats de la recherche aideront l'APN à accomplir son mandat : obtenir des ressources pour élaborer la Stratégie nationale de lutte contre l'itinérance des Premières Nations dans le but de résoudre la crise du logement et de l'itinérance à laquelle font face les citoyens et communautés des Premières Nations.

Créer des espaces éthiques

En avril 2021, soit au début du projet, HelpSeeker, l'Observatoire canadien sur l'itinérance (OCI) et le Cercle consultatif autochtone (CCA) se sont réunis, à l'initiative de l'OCI, pour tenir une cérémonie destinée à définir les objectifs du travail. Pour HelpSeeker, la création d'un espace éthique signifie d'intégrer le travail dans la vision du monde autochtone et le soutien direct fourni par les dirigeants autochtones et les intervenants communautaires. La création d'un espace éthique signifie aussi l'application d'une méthode culturellement appropriée pour réaliser le projet de la meilleure façon possible et selon les délais, la portée et le budget prévus.

Un cercle consultatif autochtone (CCA) a été créé pour offrir un soutien et des conseils pendant le projet. Il est composé d'Autochtones issus des secteurs du logement et de la lutte contre l'itinérance qui ont acquis une certaine expérience dans l'ensemble du pays. Ils représentent une section

¹ Rapport. La situation du logement dans les Premières Nations : Défis et réussites https://publications.gc.ca/collections/collection_2015/sen/yc28-0/YC28-0-412-8-fra.pdf

² Rapport. Autochtones/Élaboration de politiques, The blueprint for systemic racism in First Nations Housing https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/april-2021/the-blueprint-for-systemic-racism-in-first-nations-housing/

transversale de communautés et organisations distinctes qui peuvent contribuer au projet et veiller à ce que le contexte et l'essentiel des travaux soient toujours axés sur les personnes sur le terrain qui connaissent la précarité du logement ou l'itinérance.

L'aîné Alex Jacobs, membre de la Première Nation de Whitefish Lake, en Alberta, a dirigé la cérémonie de lancement du projet. Gardien traditionnel du calumet et gardien du savoir respecté, il est considéré comme une passerelle entre les modes de connaissance autochtones et occidentaux. Il a fait des études universitaires et a travaillé dans de nombreuses organisations autochtones, notamment l'Anishnawbe Health Street Patrol, les Native Child and Family Services à Toronto et, plus récemment, le Native Canadian Centre à Toronto. Alex Jacobs est capable d'établir un lien entre les points de vue holistiques autochtones et les modes de pensée occidentaux aux niveaux systémique et local.

Au cours de la cérémonie, l'aîné Jacobs a donné au projet le nom d'ENDAAMNAAN: DES MAISONS POUR TOUTES LES NATIONS. L'Observatoire canadien sur l'itinérance et HelpSeeker ont honoré ce nom dans le cadre du projet de l'APN. Le nom signifie que l'itinérance est évitable. En ce qui concerne le nom, l'aîné Jacobs a reconnu que, dans son enfance, lui et ses frères et sœurs ne comprenaient pas la signification du terme « itinérance ». Dans leur culture, l'itinérance n'existait pas. La situation constatée actuellement au sein des Premières Nations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, est un sentiment de perte de culture, de langue, de terres et de foyer: un phénomène qui n'existait pas avant le premier contact et la colonisation.

La vision du monde autochtone fait partie intégrante de la langue. Comme l'indique le nom du projet, « DES MAISONS POUR TOUTES LES NATIONS », chacun a besoin d'un foyer. Il est important de saisir l'objectif de ce travail. Nous reconnaissons que ce nom a été donné pour les besoins du projet uniquement et que cela n'empêche pas l'APN de donner son propre nom cérémoniel et d'associer sa propre portée spirituelle à l'ensemble de son travail. Il était important que l'analyse documentaire réalisée par l'OCI et la cartographie des systèmes effectuée par HelpSeeker — deux projets de recherche conjoints faisant partie de l'étude de l'APN sur l'itinérance des Premières Nations — partagent la même portée, la même vision et le même nom afin de créer un espace éthique.

MÉTHODE ET APPROCHE

Pour faire participer les communautés des Premières Nations au sondage et aux séances d'appels informels, l'équipe de la cartographie des systèmes d'HelpSeeker a dressé une liste de personnes-ressources issues de ses recherches sur les programmes et services offerts dans les réserves. Grâce à cette liste, elle a envoyé des courriels aux Premières Nations aux quatre coins du Canada pour les inviter à répondre au sondage et à participer aux séances d'appels informels Zoom. Elle a ensuite

restreint la liste par région et envoyé un deuxième courriel d'invitation une à deux semaines avant la date prévue des séances d'appels informels. Cette méthode d'invitation nous a semblé la plus appropriée pour joindre le plus grand nombre de Premières Nations dans un court laps de temps.

L'équipe a ensuite développé une page Web d'accueil, qui contenait tous les renseignements et documents pertinents liés au projet, dans le but de présenter le contexte du projet. Les participants potentiels pouvaient cliquer sur le sondage, s'inscrire à une séance prévue dans leur région et choisir de participer officiellement à la cartographie des systèmes.

1. Approche des principes PCAP®

Soucieuse de respecter la souveraineté des données des Premières Nations et les principes PCAP® (propriété, contrôle, accès et possession), HelpSeeker a été fière d'intégrer les processus suivants dans son processus de cartographie des systèmes :

- HelpSeeker a archivé les programmes et services répertoriés sur une feuille de calcul Excel avant de publier les endroits et programmes des communautés des Premières Nations sur la carte des systèmes, cela jusqu'à ce que les Premières Nations « acceptent ou non » de participer à la cartographie des systèmes;
- Lorsque la gouvernance et les dirigeants acceptaient d'inclure leur communauté dans la cartographie des systèmes, HelpSeeker renonçait à tous les frais liés à l'accès complet aux ensembles de données créés après la saisie des programmes et services répertoriés dans la plateforme. En général, pour obtenir un accès complet à ces ensembles de données, les communautés devraient payer un abonnement;
- Selon nos accords de partage de données, les Premières Nations des réserves sont conscientes que la technologie et la plateforme de données d'HelpSeeker sont la propriété d'HelpSeeker, mais que les données leur appartiennent et qu'elles peuvent être diffusées, collectées, utilisées et modifiées uniquement à leur discrétion, selon les instructions de leur organe désigné.

Nous nous engageons à respecter au plus haut point les principes PCAP® afin de garantir aux Premières Nations le contrôle, l'accès, la propriété et la possession de leurs données générées par notre plateforme, tout en veillant à leur gratuité et leur entière accessibilité pour les Premières Nations qui choisissent de participer à la cartographie des systèmes. Le fait d'acquérir une solide compréhension des principes PCAP® a changé notre façon initiale d'aborder la cartographie des systèmes. Ce projet a également permis à de nombreux membres du personnel de divers services de suivre une formation interne en vue d'obtenir une certification PCAP® du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations.

Avant de comprendre pleinement la signification des principes PCAP®, il était prévu que nous saisissions les programmes et services directement dans notre plateforme de données ou application de navigation des systèmes. La plateforme était alors en mesure d'analyser les données et de fournir des renseignements sur l'éventail de services, les tendances, les lacunes, les atouts et les obstacles aux services liés au logement et à la lutte contre l'itinérance.

L'apprentissage des principes PCAP® nous a toutefois amené à adopter une nouvelle approche d'analyse. Nous ne pouvions pas tout simplement inclure les services répertoriés dans le registre public de notre application de navigation ou notre cartographie de systèmes sans obtenir le consentement approprié. Pour recueillir des renseignements accessibles au public aux fins du projet, nous avons plutôt utilisé des feuilles de calcul internes en vue d'analyser les programmes de logement et de lutte contre l'itinérance offerts par les réserves. Nous avons entrepris l'analyse dans les limites des principes PCAP®, tout en sachant l'importance d'obtenir le consentement d'un niveau de gouvernance pour effectuer la cartographie des systèmes avec notre application publique de navigation. De plus, avant de publier des données, nous devons conclure des accords appropriés qui sont dans le meilleur intérêt des Premières Nations. Pour parvenir à un accord avec les dirigeants, il faut du temps supplémentaire, un engagement éthique approprié et établir des relations.

2. Approche du sondage

À ce jour, aucune recherche n'a été effectuée sur l'état actuel des services offerts aux sans-abri des Premières Nations à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Nous avons effectué un sondage initial auprès des fournisseurs de services des Premières Nations pour : 1) nous aider à dresser la carte des systèmes de services; 2) fournir un contexte qualitatif pour les conclusions issues de la cartographie des systèmes.

Étalé sur 12 semaines, le sondage a été envoyé par voie électronique à environ 198 Premières Nations et 66 conseils tribaux par l'intermédiaire des adresses électroniques recueillies sur des sites Web publics. Il a permis de recueillir 43 réponses. Les questions du sondage ont permis d'obtenir un échantillon de données sur la structure générale des programmes et services, leur disponibilité, leur accessibilité et l'information sur les services dans les réserves, tout en mettant l'accent sur le logement et l'itinérance. (La liste complète des questions du sondage figure à l'annexe 1.0).

Il est particulièrement important de tenir compte du contexte qualitatif lors de l'interprétation des données issues de la cartographie des systèmes, car, bien que ces données soient illustratives en soi, elles ne rendent pas intégralement compte de l'expérience vécue par les membres des Premières Nations pour accéder aux services. Les données de la cartographie des systèmes ne peuvent pas, en soi, décrire précisément les atouts et les lacunes des services offerts aux Premières Nations. Pour

cette raison, nous avons décidé, parallèlement à l'analyse de la carte des systèmes, de proposer un sondage et des séances d'appels informels. Chacune de ces initiatives a fourni ses propres ensembles de données et a corroboré les résultats collectifs obtenus, confirmant ainsi les sujets abordés plus loin dans le présent rapport.

3. Séances d'appels informels / Séances d'information interactives

Souhaitant adopter une approche holistique et culturellement appropriée à l'égard de la participation des Premières Nations et des membres des communautés, nous avons organisé 12 séances d'appels informels de la fin juin au début d'août 2021. Dix-huit personnes nous ont directement décrit la portée de leurs programmes et services liés au logement et à l'itinérance, ainsi que le bien-être général de leurs 16 communautés. Parmi les 16 communautés, 15 étaient des réserves et une était représentée par un fournisseur de services travaillant dans un centre d'amitié situé dans une petite ville entourée de nombreuses réserves des Premières Nations. Toutes les personnes ayant participé aux séances ont été invitées à donner leur consentement pour la divulgation de leur nom et celle publique ou anonyme de leurs renseignements sur les programmes et services de leur communauté dans le présent rapport. Si elles n'ont pas donné leur consentement, leur identité personnelle et communautaire demeure anonyme tout au long du rapport.

Créées et dirigées et par l'équipe des Premières Nations d'HelpSeeker, les séances d'appels informels commençaient par une prière et constituaient un espace culturellement sûr pour tenir des discussions impromptues. Les participants se sont vus expliquer la cartographie des systèmes et les avantages pour leur Première Nation de participer à ce travail. Ils ont également découvert le mécanisme de collecte de données d'HelpSeeker, qui vise à garantir la souveraineté des Premières Nations et à faciliter l'accès aux programmes et services. Nous avons présenté notre approche à l'égard des principes PCAP® et les étapes à suivre pour participer officiellement à la cartographie des systèmes. Les séances ont également renseigné les participants sur les initiatives de l'APN relatives à l'élaboration de la stratégie nationale sur le logement et la lutte contre l'itinérance parmi les Premières Nations.

Pendant la séance, les participants ont examiné l'étude de cas ci-dessous.

Kyle est un Autochtone de 24 ans qui a quitté sa communauté après le collège pour travailler dans les métiers spécialisés. Père célibataire, il vivait avec son fils de quatre ans dans la ville la plus proche. En raison de difficultés inhérentes à la COVID-19, il a été licencié et contraint de retourner dans sa communauté d'origine. Dans sa communauté, il habite sous un même toit

avec ses parents, sa grand-mère et cinq autres frères et sœurs. Il occupe une chambre avec son fils dans le sous-sol non aménagé. Sans emploi, il vit de l'aide au revenu. Les disputes entre des membres de la famille suscitent des inquiétudes. Kyle ne veut plus que son fils soit témoin de ces disputes. Il veut absolument déménager, mais il ne sait pas à qui s'adresser.

Dans le cadre de cette étude de cas, chaque participant était invité à répondre à un ensemble de questions qui menaient à des discussions impromptues sur les programmes et services de sa communauté qui pourraient aider Kyle à trouver un logement ou des services. Ces discussions portaient également sur les infrastructures de logement, les services de logement et autres programmes et services offerts par sa Première Nation, ainsi que sur les défis auxquels sa communauté était confrontée pour aider ses membres. Les discussions nous ont permis de développer des liens avec les participants, qui se sentaient à l'aise de fournir des renseignements détaillés sur les besoins et lacunes dans leur communauté. Pour voir la présentation des séances d'appels informels, veuillez consulter le document d'annexe 2.1.

Plus loin dans le présent rapport, nous abordons les principaux résultats et sujets qui sont ressortis des séances d'appels informels. Reportez-vous à l'annexe 2.2 pour consulter l'intégralité des résumés communautaires, c'est-à-dire ce que nous avons entendu et appris.

4. Établissement d'une carte des systèmes

La cartographie des systèmes est une approche systématique visant à recenser l'ensemble des programmes, endroits, lignes d'assistance et prestations mis à la disposition des personnes qui cherchent de l'aide dans le secteur social.

Pour être en mesure de créer un profil à jour du secteur des services de logement et de lutte contre l'itinérance des Premières Nations au pays, la <u>carte des systèmes HelpSeeker</u> a été utilisée pour recueillir des renseignements sur les différents services communautaires et sociaux offerts dans l'ensemble du Canada. La première étude entreprise pour établir une carte du secteur a été une recherche documentaire. Les lacunes ont ensuite été comblées par les renseignements recueillis lors des séances d'appels informels. Pour obtenir le plus de renseignements possibles sur le secteur du logement et de la lutte contre l'itinérance au Canada, nous avons adopté deux approches différentes : les programmes et services répertoriés à l'intérieur des réserves et ceux répertoriés à l'extérieur des réserves. Une description plus détaillée est présentée ci-dessous.

A. Méthode de la cartographie des systèmes dans les réserves

Pour créer une carte des systèmes de services et programmes sur le logement et la lutte contre l'itinérance dans les réserves, l'équipe de la cartographie des systèmes a établi un inventaire à l'aide Google Sheets (semblable à celui d'une feuille de calcul Excel), qui consistait à transcrire les renseignements fournis par la base de données d'HelpSeeker. Après une recherche approfondie de l'information publique disponible sur les programmes et services offerts dans les réserves, nous avons consigné les renseignements répertoriés sur la feuille de calcul interne. Quatre types de programmes et services sur le logement et la lutte contre l'itinérance ont été extraits durant la préparation de la feuille de calcul interne. 1. Les programmes et services dirigés par les Premières Nations offerts dans des centres urbains; ces programmes et services apparaissent dans l'inventaire de la feuille de calcul Google Sheets sous la rubrique « dirigés par des Premières Nations ». 2. les programmes et services « destinés aux Premières Nations » offerts dans des centres urbains qui visent les citoyens des Premières Nations cherchant un soutien sur le plan du logement et de l'itinérance. 3. Les programmes et services offerts dans les réserves trouvés à l'issue d'une recherche en ligne.

Pour recueillir des renseignements sur les 647 Premières Nations au Canada, nous avons recoupé la carte de l'Assemblée des Premières Nations avec les Premières Nations que nous avons retenues en cherchant des ressources en ligne accessibles au public, tels leurs propres sites Web.

Le processus initial de cartographie a permis de classer les programmes et services en fonction de la densité démographique et de la disponibilité de l'information sur les Premières Nations par province. À partir de cette liste initiale sur les réserves, l'équipe de la cartographie des systèmes a cherché et inclus tout renseignement public obtenu à l'issu de recherches sur le Web. Elle a déterminé quel type de renseignement était disponible et le caractère actuel de ce dernier. Les renseignements portaient sur les refuges, les logements avec services de soutien, les logements en général, les infrastructures et les bureaux officiels ou programmes d'immobilisations dans les réserves. Toute l'information sur les réserves consignée sur les feuilles Google Sheets (voir l'annexe 3.01) doit être considérée à la fois comme des programmes et services destinés aux Premières Nations et dirigés par des Premières Nations.

À partir de cette recherche initiale, notre équipe a pu cartographier 229 Premières Nations sur 647. Le tableau 1A ci-dessous présente la répartition des Premières Nations par province et territoire.

Tableau 1A. Premières Nations disposant de renseignements accessibles pour la cartographie des systèmes, le 27 juillet 2021

Province	Nombre de Premières Nations retenues	Nombre de Premières Nations disposant de renseignements disponibles ou accessibles au public	Nombre de Premières Nations disposant de renseignements qui n'étaient pas disponibles ou accessibles au public.	Nombre de Premières Nations disposant de renseignements de la catégorie « Logement » ou « Itinérance »
Colombie- Britannique	205	165	40	83
Alberta	47	41	6	10
Saskatchewan	75	47	28	24
Manitoba	63	56	7	26
Ontario	110	77	34	41
Québec	64	42	22	16
Nouvelle-Écosse	19	16	3	6
Nouveau Brunswick	15	10	5	4
Terre-Neuve et Labrador	5	5	0	2
Île-du-Prince- Édouard	2	2	0	1
Yukon	14	12	2	11
Territoires du Nord- Ouest	27	20	7	5
Total	647	493	154	229

^{***} NOTE : Aucune donnée sur les Premières Nations n'était disponible au Nunavut.

B. Limites de la cartographie des systèmes dans les réserves

L'équipe de la cartographie des systèmes a fait face à quelques limites durant la cartographie du secteur des services de logement et de lutte contre l'itinérance destinés aux Premières Nations. L'obstacle le plus important a été le manque d'informations détaillées ou non sur les services et programmes offerts dans les réserves. La plupart du temps, la seule adresse ou le seul emplacement

d'information connu était le bureau de la bande de la Première Nation. L'équipe d'HelpSeeker n'a pas été en mesure de trouver un programme ou un service au Nunavut.

Compte tenu de la grande quantité de renseignements incomplets ou désuets sur le logement et la lutte contre l'itinérance et de l'incertitude quant à la portée et aux limites des programmes, tous les programmes et services sociaux ou communautaires trouvés dans les réserves lors de l'analyse ont été enregistrés. De plus, nous ne savons pas si certains services répertoriés, qui n'étaient pas apparemment axés sur le logement, pouvaient être utiles à une personne cherchant un logement ou en situation d'itinérance. Ces programmes et services n'ont pas été catégorisés « Logement » ou « Itinérance ». La seule prochaine étape ou le seul prochain exercice susceptible d'améliorer l'ensemble des données serait de cartographier toutes les ressources et services qui n'incluent pas la lutte contre l'itinérance ou le logement.

C. Méthode de la cartographie des systèmes hors des réserves

Le 19 juillet 2021, un ensemble complet de données, y compris les endroits, les programmes, les lignes d'assistance et les prestations, a été téléchargé de la base de données d'HelpSeeker. Les données ont d'abord été triées en fonction de la catégorie « Autochtone », qui est utilisée pour représenter les services et programmes destinés aux Autochtones comprenant ou non des volets culturels.

Nous avons ensuite trié les programmes et services pour déterminer si un élément catégorisé « Autochtone » avait un lien avec les catégories « Logement », « Refuge » et « Itinérance. Pour tout utilisateur effectuant une recherche, Helpseeker applique une taxonomie de catégories sur la carte actuelle des systèmes, qui permet de déterminer le type de service. En utilisant les catégories individuelles « Autochtone », « Logement », « Refuge » et « Itinérance », notre système génère des listes de programmes et services offerts dans l'ensemble du Canada correspondant à chaque catégorie. Vous trouverez ci-dessous les définitions des catégories.

- La catégorie « Autochtone » pourrait désigner des programmes et services distincts ou inclusifs pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada.
- La catégorie « Logement » englobe les catégories suivantes : « Logement avec services de soutien », « Logement de transition » et « Logement » en général.
- La catégorie « Itinérance » est utilisée pour décrire tout programme ou service destiné aux sans-abri.

• La catégorie « Refuge » est utilisée pour décrire les services d'hébergement destinés aux personnes en situation de détresse. Habituellement, les refuges sont destinés aux personnes en situation de crise, aux sans-abri ou aux toxicomanes.

Lorsqu'elle classe les programmes et services répertoriés dans la catégorie « Hors de la réserve », HelpSeeker fait référence aux services qui ne sont pas offerts sur les terres de réserve d'une Première Nation. Il est possible qu'un programme ou un service dirigé par une Première Nation soit inclus dans les programmes et services répertoriés de la catégorie « Hors de la réserve » lorsqu'il fonctionne en dehors de la réserve. Les programmes et services répertoriés englobent les services destinés aux Premières Nations ainsi qu'aux populations métisses et inuites.

- Nous avons consigné cet ensemble réduit de données sur une feuille de calcul afin de l'analyser plus en détail et déterminer si les endroits, programmes, lignes d'assistance et prestations étaient tout particulièrement dirigés par des Premières Nations ou des Autochtones.
- Les services dirigés par des Autochtones englobent les programmes et ressources qui aident toutes les populations autochtones, y compris les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Quelques hypothèses et décisions exprimées au cours du processus de cartographie des systèmes

- Tout nom de programme ou de service représentant une Première Nation sera considéré comme programme ou service dirigé par des Premières Nations.
- Tous les programmes et services portant un nom écrit dans une langue des Premières
 Nations ont fait l'objet d'une recherche. Dans la plupart des cas, ils ont été considérés comme des programmes et services dirigées par des Premières Nations ou par des Autochtones.
- Si un programme ou service est considéré comme programme ou service dirigé par des Premières Nations, tous les programmes ou services offerts par le même organisme sont également considérés comme des programmes et services dirigés par des Premières Nations.
- Tous les centres d'amitié sont dirigés par des Autochtones.

Si une Première Nation offrait une ressource située hors de la réserve qui est néanmoins liée à la Première Nation elle-même, cette ressource n'était pas ajoutée à l'application de navigation publique HelpSeeker. Les programmes et services offerts par des Premières Nations à l'extérieur des réserves ont été trouvés à l'issue de recherches en ligne et inclus dans l'analyse des données de la cartographie des systèmes offerts hors des réserves.

D. Méthode de catégorisation des données de la cartographie des systèmes à l'intérieur et à l'extérieur des réserves

- **Dirigés par des Premières Nations :** Désigne les organismes, services et programmes dirigés par des Premières Nations dans une province ou un territoire et fonctionnant généralement sur des terres des Premières Nations; cela ne peut toutefois pas être le cas dans toutes les situations.
- **Dirigés par des Autochtones**: Il s'agit d'organismes, de services et de programmes dirigés par des Autochtones dans une province ou un territoire, fonctionnant généralement à l'extérieur des réserves et offrant des services particuliers ou inclusifs aux populations métisses et inuites, en plus des Premières Nations et d'autres populations.
- **Endroit** : Il s'agit de l'organisme, de l'organisation ou de l'endroit à partir duquel le programme fonctionne.
- **Programme**: Tout programme ou service offert par un organisme.
- **Ligne d'assistance** : Comprend les services téléphoniques traditionnels, les lignes de discussion et les sites Web interactifs.
- **Prestations**: Elles sont généralement d'ordre financier et peuvent inclure des subventions locatives, des crédits d'impôt fédéraux et des bons d'achat.
- Dans la réserve : Désigne les organisations, les bureaux officiels et les programmes qui fonctionnent sur les terres des Premières Nations réservées par le gouvernement fédéral.
 Une approche de recherche englobant les principes PCAP® a été adoptée pour la cartographie des réserves.
- **Hors de la réserve :** Désigne les « endroits, programmes, lignes d'assistance et prestations » de la carte des systèmes qui ne se trouvent pas sur des terres de réserve.

E. Limites de la cartographie des systèmes hors des réserves

Le 19 juillet 2021, un inventaire en temps réel des endroits, programmes, lignes d'assistance et prestations a été extrait de la base de données d'HelpSeeker. La feuille de calcul utilisée pour collecter et stocker ces renseignements peut ne pas saisir des renseignements supplémentaires ou modifiés après cette date. Au fur et à mesure de l'augmentation du taux de réclamation des fournisseurs de services et des organismes gérant leurs propres programmes et services, nous nous attendons à une fluctuation des nombres qui fournira des éléments de population et de services plus précis et plus actuels.

En raison de la fonctionnalité limitée des données extraites, il n'était pas possible de travailler avec des données en temps réel pour mieux différencier les organismes servant les Autochtones dirigés par des Premières Nations et ceux dirigés par des Autochtones dans le système de cartographique des systèmes HelpSeeker tout en apportant des modifications récentes à notre base de données HelpSeeker. L'équipe de la cartographie a effectué un travail manuel considérable dans les feuilles

de calcul. Elle a examiné les programmes et services de chaque organisme individuellement pour mieux différencier ceux dirigés par des Autochtones, ceux dirigés par des Premières Nations ou ceux dirigés par des non-Autochtones.

5. Outil de la carte de simulation : intérieur et extérieur des réserves

Soucieux de rester fidèles à notre approche prenant en compte les principes PCAP®, nous avons rapidement compris que notre manière habituelle de gérer le processus de cartographie des systèmes ne suffisait pas. Habituellement, nous saisissons automatiquement tous les programmes et services offerts dans les villes dans notre application publique de navigation des systèmes et dans notre registre de bureau. Cependant, il était hors de question d'appliquer cette méthode pour les Premières Nations et les terres communautaires sans avoir demandé une autorisation. Afin d'atténuer cet obstacle et de présenter un profil visuel de haut niveau des programmes et services liés au logement et à la lutte contre l'itinérance dans les réserves, nous avons décidé de créer une carte de simulation ou un tableau de bord de données interactif (voir le document d'annexe 5.0, accessible uniquement par l'APN et les personnes autorisées par l'APN) pour présenter les données d'une manière qui facilite la navigation et l'application de filtres. Il ne s'agit en aucun cas d'un profil complet de tous les programmes et services offerts dans les réserves. La carte ne montre que les données que nous avons pu recueillir sur les sites Web et dans les registres publics accessibles en ligne.

Tous les renseignements recueillis dans le cadre du processus de cartographie des systèmes de services de logement et de lutte contre l'itinérance offerts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves au Canada sont accessibles en ligne dans un tableau de bord interactif privé. Celui-ci permet aux utilisateurs de visualiser l'emplacement des services et de filtrer par province et par type de programme ou de service (programmes de logement et de lutte contre l'itinérance, refuges et bureaux officiels du logement dans les réserves). Il permet également de cerner le nombre d'entre eux qui sont dirigés par des Premières Nations, des Autochtones ou des non-Autochtones au Canada.

Il est à noter que ce tableau de bord en ligne ne comprend que les services et programmes de logement et de lutte contre l'itinérance offerts par des Premières Nations, des Autochtones ou des non-Autochtones à l'intérieur et à l'extérieur des réserves au Canada. Ainsi, plutôt que d'indiquer toutes les réserves existant au Canada, le tableau de bord montre seulement celles qui sont considérées comme des fournisseurs de ces services. De plus, étant donné que ces renseignements ont été obtenus principalement à partir de sources en ligne, l'information publique sur les services et

programmes de logement et de lutte contre l'itinérance existant dans les réserves ne permet pas de présenter un nombre total exact des services et programmes offerts dans les réserves au Canada.

ANALYSE DU SONDAGE ET DES QUESTIONS DE RECHERCHE

L'analyse du sondage a permis d'obtenir des renseignements à partir de données quantitatives et qualitatives. Les participants au sondage nous ont permis de mieux comprendre les types de services offerts dans leurs communautés respectives, ainsi que les lacunes de services. Grâce à ces renseignements, nous sommes en mesure de présenter un profil plus détaillé de l'accessibilité aux services sociaux pour les membres des Premières Nations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves.

Limites

Une partie de la stratégie proposée pour le projet était un plaidoyer de l'APN en faveur du projet auprès des dirigeants. L'occasion a été manquée lors du Symposium national sur le logement et l'itinérance des Premières Nations organisé par l'APN. Cet événement aurait pu, par exemple, permettre à HelpSeeker de présenter directement au public cible les efforts déployés dans le cadre du projet, à savoir les séances d'appels informels, le sondage et le webinaire. Nous aurions probablement constaté une plus grande participation à toutes nos activités par la suite.

Bien que le sondage permette de bien évaluer la prestation de services dans les communautés des Premières Nations, il comprend quelques limites méthodologiques occidentales. De plus, en utilisant une méthode occidentale de collecte de données, nous avons choisi de ne négliger aucune réponse ni de ne minimiser aucun résultat issu de notre analyse.

Un total de 43 réponses a été reçu à la fin du sondage. Bien qu'il s'agisse d'un échantillon de taille acceptable, nous admettons qu'il n'est peut-être pas entièrement représentatif des différentes situations des Premières Nations au Canada. Nous estimons toutefois que l'information recueillie dans le cadre du sondage donne un aperçu important de la prestation de services au sein des communautés. De plus, notre équipe a veillé à ce qu'un délai optimal soit consacré au sondage (12 semaines, du 7 juin au 26 août 2021). Elle a demandé par courriel à environ 198 Premières Nations et 66 conseils tribaux de participer au sondage.

Les expériences et les commentaires de chaque participant au sondage ne reflètent pas nécessairement l'ensemble du système de services sociaux offerts dans la communauté. Chaque répondant n'est qu'une personne parmi d'autres dans sa communauté, et ses commentaires et réflexions sont façonnées par ses propres expériences et préjugés. Nous sommes conscients aussi que les membres des Premières Nations sont des personnes humbles qui n'aiment pas parler au nom de leur communauté, même lorsqu'ils en ont la permission explicite. Cependant, c'est précisément l'expérience personnelle qui permet d'humaniser les données recueillies dans le cadre

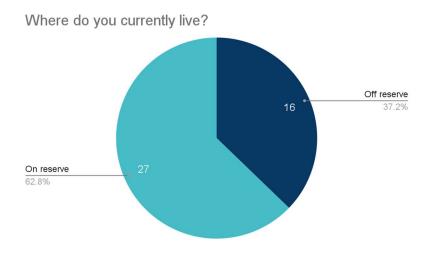
du sondage. Cette approche à l'égard des réponses s'inscrit dans l'application universitaire de méthodes autochtones pour la collecte et l'analyse des données et l'utilisation d'opinions individuelles. Les opinions individuelles, aussi peu nombreuses soient-elles, sont puissantes, et l'objectif n'est pas toujours d'obtenir un « échantillon » parfait, mais plutôt de reconnaître chaque opinion, qui est valable et mérite d'être partagée.

Dès le départ, nous avons admis qu'un sondage n'était peut-être pas le meilleur moyen de joindre et faire participer toutes les communautés, car de nombreuses Premières Nations sont « lassées des projets de recherche ». Nous savions toutefois que le sondage constituerait un complément des enseignements tirés des séances d'appels informels et qu'il servirait peut-être à combler certaines lacunes dans le processus de cartographie. Compte tenu du délai et du budget impartis, ainsi que des restrictions relatives à la COVID-19, la portée nationale du travail ne nous a pas permis de tenir des cercles de dialogue en personne, ce qui est pourtant notre méthode privilégiée sur le plan de la participation communautaire. Si nous en avions eu l'occasion, nous aurions utilisé les questions du sondage en tant que base de la discussion avec les Premières Nations, plutôt que le questionnaire du sondage en ligne que nous avons dû adopter.

Données démographiques

Au total, 43 personnes appartenant à 36 communautés des Premières Nations ont répondu au sondage. En ce qui concerne la question « Vivez-vous actuellement en réserve ou hors réserve? », nous avons constaté que la plupart (63 % ou 27 répondants) d'entre eux habitaient à l'intérieur d'une réserve et que 37 % ou 16 répondants vivaient à l'extérieur (figure 2). Trois des répondants se sont déclarés membres d'une nation et non fournisseurs de services. Sur les 16 répondants vivant hors d'une réserve, 14 étaient membres d'une Première Nation située hors d'une réserve et deux travaillaient en tant que fournisseurs de services dans une réserve.

Figure 2. Lieu de résidence actuel (intérieur ou extérieur d'une réserve)



Renseignements sur les services

La présente section du rapport décrit aussi les différents types de services offerts aux membres des Premières Nations et donne un aperçu de : la façon dont ces derniers trouvent les services; les obstacles qu'ils doivent surmonter pour y accéder; les différences entre les services selon les différentes identités personnelles.

Services offerts à la communauté

La question suivante était posée aux participants au sondage : « En tant que fournisseur de services ou Première Nation, quel(s) type(s) de services offrez-vous? ». La Figure 2A présente les types de services, du plus au moins couramment offert, selon les réponses des participants au sondage.

Figure 2A. Services offerts.

Services offerts dans la communauté	Nombre de répondants
Logement	20
Santé mentale	20
Soutien aux toxicomanes ou réduction des méfaits	20
Sécurité alimentaire ou soutien alimentaire	19
Besoins essentiels	18
Éducation	18
Aide au revenu	16
Autre	14

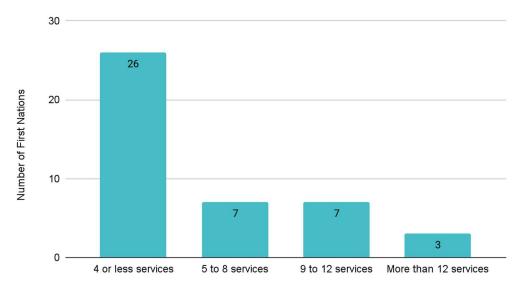
Garde d'enfants	13
Soutien aux personnes vivant avec un handicap	11
Mentorat	10
Aide à la protection de l'enfance	10
Soutien pour les jeunes quittant le système de protection de l'enfance	10
Soutien par les pairs	9
Soutien en cas de violence familiale	9
Refuge	7

Selon les 43 répondants, les services les plus couramment offerts dans les communautés des Premières Nations sont le logement, la santé mentale et le soutien aux toxicomanes ou la réduction des méfaits; chacun de ces services a fait l'objet de 20 réponses. Par contre, le soutien par les pairs (neuf réponses), le soutien en cas de violence familiale (neuf réponses) et les refuges (sept réponses) sont les types de services que les communautés des Premières Nations sont le moins susceptibles d'offrir.

Il est intéressant de noter que pour les services les plus couramment offerts (par exemple, le logement, qui compte 20 réponses), le nombre de réponses est toutefois inférieur à la moitié du nombre total de participants au sondage. En outre, la Figure 2B ci-dessous indique que 26 des 43 répondants (60 %) ont déclaré que leur communauté offre quatre services ou moins des 16 services énumérés dans la Figure 2A. Il est évident que, même si des services sociaux et de santé sont offerts dans les communautés des Premières Nations, bon nombre d'entre elles n'ont pas encore accès à des services essentiels et/ou n'ont pas la capacité d'offrir des services simultanément.

fFigure 2B. Lacunes dans les services indiqués à la Figure 2A

Number of Services Offered

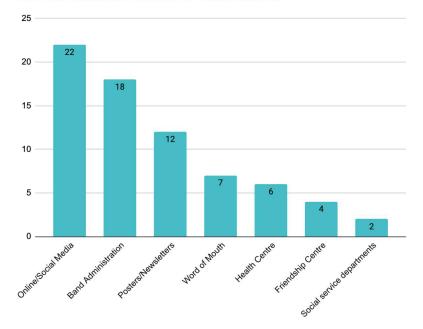


Comment trouver de l'information?

Pour déterminer par quels moyens les membres des communautés trouvent de l'information sur les services offerts, nous avons posé la question suivante aux participants au sondage : « Où les membres de votre Première Nation recherchent-ils des informations sur les services communautaires et sociaux qui leur sont offerts? » Le format de réponse à cette question était ouvert. Voici ci-dessous (Figure 2C) les moyens indiqués dans les réponses.

Figure 2C. Moyens de recherche d'informations des membres des communautés des Premières Nations

How do members search for information...



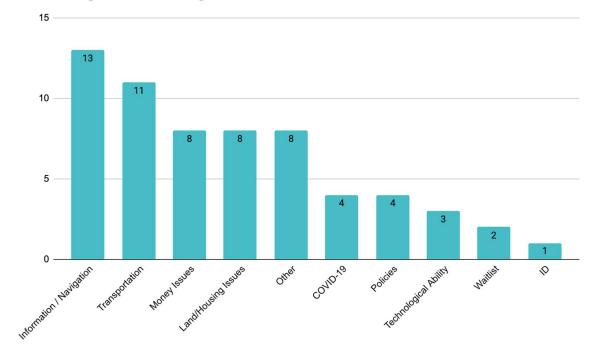
Les Premières Nations indiquent que les membres de leurs communautés cherchent plus souvent de l'information en ligne, dans les médias sociaux, auprès de l'administration de la bande (p. ex., le bureau de la bande) et/ou sur des affiches ou dans des bulletins d'information (physiquement ou numériquement). La technologie étant de plus en plus présente et pertinente dans notre vie quotidienne, il est nécessaire que les communautés et leurs fournisseurs de services s'adaptent à cette situation. De plus, de nombreuses personnes se sentent éventuellement plus à l'aise de chercher de l'information là où elles se sentent le plus en sécurité, par exemple le bureau de la bande. Les communautés des Premières Nations devraient prendre ces résultats en considération et en tirer parti dans les futures pratiques d'annonce de services et de diffusion d'informations destinées aux membres.

Défis relatifs à l'accès aux services

Les participants au sondage ont fourni les réponses suivantes à la question : « À quels défis les membres de votre Première Nation font-ils face en ce qui concerne l'accès aux services? » (Figure 2D).

Figure 2D. Défis relatifs à l'accès aux services.

Challenges to Accessing Services



Les défis les plus couramment signalés par les membres des communautés sont, entre autres, l'accès à l'information, la navigation dans l'écosystème des services et l'accès à un moyen de transport approprié pour accéder aux services. Les autres défis notables sont le manque de financement pour faire fonctionner les services et embaucher du personnel, ainsi que le nombre limité d'emplois.

Dans le sondage, les réponses aux problèmes de logement ont été les suivantes :

- « Pas de logement d'urgence »
- « Les membres de la bande vivant hors de la réserve ne peuvent pas obtenir un logement dans la réserve »
- « Manque de logements disponibles »
- « Possibilités de logement limitées »
- « Pas d'emplois... Perte de logement... ne peut plus payer le loyer... »
- « Aucun logement disponible »
- « Manque de logements et de refuges »
- « Pas d'information adéquate sur la manière de créer un bureau officiel du logement des Premières Nations »

C'est un fait connu dans le secteur des services sociaux et validé dans des travaux antérieurs auxquels a participé HelpSeeker que la méconnaissance des services offerts et appropriés aux besoins d'une personne est l'une des difficultés les plus mentionnées dans le secteur. De plus, le transport en tant qu'obstacle à l'accès aux services est très clairement indiqué dans les réponses. Cela signifie que les réserves sont souvent situées dans des régions très éloignées et que leurs citoyens doivent parcourir de longues distances pour obtenir les services ou soins nécessaires. Les

problèmes de transport comprennent également l'absence de possibilités abordables pour devenir propriétaire d'une auto et le manque de transports publics. Enfin, il faut garder à l'esprit que les obstacles aux programmes et services auxquels font face les membres des Premières Nations sont exacerbés par la discrimination et les répercussions du colonialisme passé et actuel au Canada.

Voici quelques réponses directes des participants au sondage à la question suivante : « À quels défis les membres de votre Première Nation font-ils face en ce qui concerne l'accès aux services? »

- « Un financement limité. L'administration se trouve en concurrence avec d'autres nations pour des montants communs de financement. Le transport pour se rendre à des installations de soins professionnels de tout type et en revenir. L'éloignement de la communauté signifie qu'il faut soit recevoir des conseils en ligne, soit se déplacer pour obtenir des soins de qualité. La stabilité économique est extrêmement difficile : pas d'emplois, pas de revenu, les familles sont menacées par le MCFD [Ministry of Children and Family Development] et la perte du logement en raison de l'impossibilité de payer le loyer et/ou les services publics. Il y a tellement d'autres raisons à ajouter à cela [...] ».
- « Navigation et accessibilité des systèmes [...] il n'y a pas de ressources communes pour les personnes. Tout le monde travaille en silos »
- « Ne sont pas informés sur les services dont ils ont besoin ou se méfient des organismes administrés par le gouvernement. »
- « Limités la plupart du temps à la réserve; possibilités de logement limitées (liste d'attente actuelle de 100 personnes), rapport personnel/client limité, pas de programme particulier pour travailler avec les sans-abri, le transport, la pauvreté. »

Services inclusifs disponibles

L'un des volets du sondage demandait aux participants d'indiquer l'éventail de personnes concernées par les programmes et services dans la communauté. Les types de services suivants ont été répertoriés pour chaque groupe sociodémographique (Tableau 2E).

Tableau 2E. Population visée et types de services disponibles

Groupe sociodémographique	Types de services
2ELGBTQI+	SantéClubs scolairesOrientationAucun
Vivant avec un handicap	 Santé Aide financée par le gouvernement Soins à domicile Orientation Logements locatifs accessibles

	● Aucun
Sans domicile	 Accès au centre communautaire Soutien du bureau de la bande Refuge Services de développement social Orientation Aucun
Souffrant de problèmes de santé mentale	 Santé Services offerts par un Centre d'amitié Thérapie Counseling Mode virtuel Personnel infirmier Orientation
Souffrant de toxicomanie	 Santé Soins hospitaliers Soins communautaires Counseling Réduction des méfaits Orientation
Éprouvant des difficultés financières	 Aide gouvernementale Aide du bureau de la bande Aide du centre communautaire Budgétisation Cours d'alphabétisation financière Aucun
En situation d'insécurité alimentaire	 Armée du Salut Banque alimentaire Services d'un Centre d'amitié Bons d'alimentation Congélateurs alimentaires communautaires Aucun
Subissant des abus ou de la violence familiale	 Refuge pour les femmes Counseling Police Santé
Jeunes	 Éducation Services d'un centre communautaire Sensibilisation Clubs Centres de la jeunesse Refuges pour les jeunes Travailleurs de soutien Aucun

Aînés	Programmes, groupes ou comités d'aînés
	Services d'un Centre d'amitié
	Santé et bien-être
	Soins communautaires
	Soutien à domicile
	Soutien alimentaire
	Soutien en matière de santé mentale
	Aide au logement

Les réponses montrent clairement que de nombreuses nations offrent un soutien et des services à divers groupes sociodémographiques dans leur communauté. Nous avons constaté que les ressources englobent un éventail de programmes offerts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, qui varient selon nation. Cependant, nous ne savons pas dans quelle mesure ces services offrent un soutien ni à quel point ils sont généralisés. Certaines réponses faisaient allusion à une méconnaissance de l'existence de programmes destinés à un groupe sociodémographique ou à l'absence d'information, ce qui indique que la nation ne possède pas des programmes pour un groupe sociodémographique en particulier. Dans l'ensemble, il semblerait qu'il existe des programmes et services inclusifs et sécuritaires pour tous les membres de la communauté.

Ressources pour les membres vivant hors de leur communauté

La question suivante faisait partie du sondage : « *Quels programmes, services ou ressources proposez-vous aux membres vivant à l'extérieur du territoire de votre Première Nation?* » La réponse la plus courante a été des services de financement, tels que des fonds médicaux d'urgence, des fonds pour l'éducation ou la formation et des allocations générales pour les étudiants. De plus, huit répondants ont indiqué qu'ils ne savaient pas du tout ou pratiquement pas ce qui était offert aux membres vivant hors de la réserve. Cinq répondants ont indiqué que très peu ou peu était offert aux membres de la bande vivant hors de la réserve. Trois personnes ont répondu que rien n'était offert aux membres vivant hors de la réserve.

D'autres thèmes importants ont été abordés, notamment l'orientation et la défense d'intérêts, ainsi que l'éducation et la formation. Les services liés à la santé, à l'alimentation et à la culture ont également été mentionnés. Certains participants ont indiqué que leur communauté fournissait la même quantité de ressources à tous les membres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la réserve.

La réponse la plus courante a été que les communautés des Premières Nations n'offrent pas, sinon très peu, de services à leurs membres vivant hors de la réserve. Bien qu'aucune raison n'ait été mentionnée, nous supposons que le financement est destiné aux programmes et services qui priorisent les membres habitant dans la réserve et que les programmes et services destinés aux

membres vivant hors de la réserve sont insuffisants ou inexistants. Nous supposons également que le financement est limité et que les Premières Nations ne possèdent pas les ressources nécessaires pour créer des structures de service.

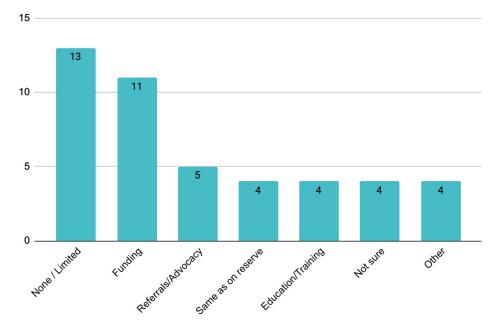
D'après notre travail auprès de membres des Premières Nations vivant en milieu urbain (c'est-à-dire loin de leur communauté d'origine), le consensus qui se dégage est l'existence de contradictions administratives liées à la vie dans une municipalité : le fait de s'attendre à ce que celle-ci prenne soin des citoyens dans le besoin est une cause commune de confusion. Cela est évident dans les réponses au sondage : les fournisseurs de services dans les réserves ont plutôt tendance à orienter les membres de la bande vivant hors de la réserve vers des services et ressources de l'administration locale, plutôt que de leur en fournir directement à partir de la nation. Bien que cela puisse être le cas, les gouvernements des Premières Nations ont l'obligation de prendre soin de leurs citoyens, quel que soit leur lieu de résidence. De plus, si ces membres vivant hors de la réserve sont inscrits dans le registre de la bande, la Première Nation reçoit souvent des transferts du gouvernement fédéral pour soutenir l'offre de certains programmes et services.

Il convient de souligner que dans la section « Défis relatifs à l'accès aux services » (ci-dessus), le logement, le logement d'urgence et les refuges faisaient défaut dans les réserves. Ainsi, on peut supposer que la plupart des Premières Nations ne disposent pas des ressources et structures adéquates pour fournir des services de logement et de lutte contre l'itinérance hors de la réserve parce qu'elles ont déjà de la difficulté à offrir ces services à l'intérieur de la réserve.

Dans notre cartographie, nous avons découvert des cas où des Premières Nations mènent des initiatives et fournissent des services à leurs membres exclusivement en dehors de la réserve; cela est souvent plus facile et observé lorsque la Première Nation est située à proximité d'un centre urbain.

Figure 2F. Services destinés aux membres des Premières Nations vivant hors des réserves

Services for Off-Reserve Members



Voici quelques réponses directes de participants au sondage à la question « *Quels programmes*, services ou ressources proposez-vous aux membres vivant à l'extérieur du territoire de votre Première Nation? »

- « Un soutien limité par l'intermédiaire des demandes de la bande. On essaie de trouver des programmes qui peuvent aider les membres de la bande vivant hors de la réserve. Le centre de santé apporte son aide dans la mesure du possible, mais celle-ci est limitée. Des comptes rendus sur les ressources et programmes offerts sont diffusés auprès des membres via les médias sociaux et des bulletins d'information. »
- « Actuellement pas assez, financement pour les études postsecondaires, des cartes-cadeaux pour la nourriture, redevance annuelle, petit financement ponctuel pour les urgences. »
- « Pas beaucoup en fait. Les membres de la communauté sont dispersés partout en Ontario. C'est une vaste zone géographique pour fournir des soutiens. »

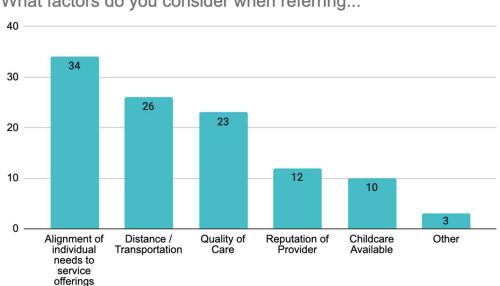
Facteurs à prendre en considération lors de l'orientation

Dans une liste de facteurs préalablement établie, les participants devaient indiquer les trois principaux facteurs qu'ils prennent en considération lorsqu'ils orientent un membre de la communauté qui risque de devenir un sans-abri ou qui est déjà dans cette situation vers un service communautaire ou social.

Les facteurs qui ont été le plus souvent mentionné parmi les trois principaux demandés sont les suivants : l'harmonisation des besoins individuels avec les services offerts (34 réponses), la distance

et le transport (26 réponses) et la qualité des soins (23 réponses). Nous supposons que les soins individualisés constituent un aspect important des services sociaux des communautés des Premières Nations.

Figure 2G. Facteurs à prendre en considération lors de l'orientation des membres de la communauté



What factors do you consider when referring...

Pour les communautés des Premières Nations, la distance et le transport sont considérés une fois de plus comme un facteur important de l'accès aux services. Ce résultat correspond à celui constaté dans une section précédente où la distance et le transport étaient aussi considérés comme l'un des principaux défis de l'accès aux soins pour les membres des Premières Nations. En ce qui concerne les réserves éloignées, la distance et le transport constituent un facteur clé lors de la planification des types d'aide offerts aux membres et leur emplacement, car ces derniers ne disposent pas obligatoirement d'un moyen de transport sûr et fiable pour accéder aux services.

Toutes les réponses au sondage se trouvent dans les documents d'annexe 1.01 et 1.02.

SÉANCES D'APPELS INFORMELS

Les séances d'appels informels, qui sont une forme de participation communautaire, plus tard appelée « séances d'information interactives », ont été organisées de la fin juin à la mi-août 2021. Au cours de ces séances, HelpSeeker a expliqué la portée du projet et sa volonté de recueillir davantage de renseignements sur l'infrastructure sociale liée au logement et à la lutte contre l'itinérance existant dans les réserves des Premières Nations. Au total, 16 témoignages communautaires ont été recueillis, principalement auprès de fournisseurs de services et de membres de de Premières Nations habitant dans une réserve. Deux participants étaient des membres des Premières Nations vivant hors de la réserve. Une participante était une fournisseuse de services métisse travaillant dans un centre d'amitié autochtone; elle avait beaucoup d'informations à communiquer sur le logement et l'itinérance des Autochtones dans la ville où elle travaille et réside. Sur les 16 communautés, 15 étaient des réserves et une était un Centre d'amitié situé dans une petite ville entourée de nombreuses réserves des Premières Nations.

Les données qualitatives recueillies à l'issue des séances d'appels informels étaient propres à chaque communauté, mais nombre de sujets abordés étaient communs. Le logement et les infrastructures sont traités différemment selon la Première Nation. Certaines Premières Nations possèdent plus de ressources économiques, tandis que d'autres pratiquent une prestation de services particulière. La plupart n'ont pas les moyens et les capacités de développer et entretenir l'infrastructure actuelle; certaines plus sérieusement que d'autres.

La différence entre le nombre de citoyens des Premières Nations et le nombre de logements disponibles et adéquats est élevée, ce qui est alarmant à bien des égards. Toutes les communautés ont fait état de logements surpeuplés et de listes d'attente de deux à dix ans (ou plus) pour un logement, y compris de longues listes d'attente pour la réparation et l'entretien des logements. Dans toutes les séances, l'hébergement chez des amis et l'itinérance cachée ont été des sujets prédominants liés aux réserves, sauf pour une communauté (mise en évidence dans une étude de cas ci-dessous) où l'itinérance était très visible.

Tous les résumés des discussions des séances d'appels informels se trouvent à l'annexe 2.2. Nous souhaitons toutefois présenter le cas particulier d'une communauté en Ontario, car elle a énormément touché notre équipe.

Une citoyenne d'une Première Nation de l'Ontario a indiqué que sa réserve avait peu ou pas d'infrastructure sociale, ce qui entraîne des problèmes sociaux et économiques importants, par exemple une itinérance extrême très visible, des villages de tentes et un soutien insuffisant pour les sans-abri, tant d'urgence qu'à court et long terme. Elle a aussi mentionné

un taux de toxicomanie élevé parmi les membres de la communauté et l'absence de possibilités d'emploi et de formation professionnelle.

Un autre problème important décrit et mentionné dans d'autres séances est les niveaux extrêmes de racisme et de discrimination vécus dans le centre urbain voisin. Cette situation empêche les membres de la communauté des Premières Nations de se sentir en sécurité. Ils ne sont pas les bienvenus au moment d'accéder aux services de la ville voisine. Celle-ci a été décrite comme « la capitale raciste du Canada ». Il est à noter que cette région a compté le plus grand nombre de pensionnats indiens par habitant au Canada, ce qui est révélateur d'un problème systémique profondément enraciné.

Bien que cette Première Nation dispose d'un bureau officiel du logement et des infrastructures, celui-ci ne parvient pas à répondre aux besoins de la communauté. Lorsque l'étude de cas de « Kyle » a été présentée (celui-ci est revenu vivre au sein de sa famille dans la réserve après avoir été mis à pied), la participante a posé la question suivante d'une manière directe « Pourquoi reviendrait-il dans notre réserve? » « Nous n'avons rien à offrir. ». Selon la participante à la séance, Kyle ferait mieux d'habiter dans la ville ou le centre urbain où il vivait auparavant pour bénéficier d'une aide au revenu, d'un soutien et de ressources, car la réserve n'a rien à lui offrir pour l'aider à ressentir un sentiment d'auto-efficacité et d'indépendance.

Cette étude de cas montre à quel point il est très important de répondre aux besoins particuliers de chaque communauté. Cela nécessitera du temps, une vision stratégique, des ressources et une collaboration, tout en respectant la souveraineté de chaque communauté lorsqu'il s'agira de répondre à ses besoins directs. La réconciliation et l'établissement de relations avec les centres urbains situés à proximité des réserves nécessiteront également du temps et une réflexion approfondie.

La nation crie d'Enoch est une autre étude de cas qui illustre l'autre extrémité du spectre.

Glori Sharphead, membre de la nation et coordonnatrice du programme de logement social d'Enoch, s'est jointe à la séance d'appels informels organisée pour l'Alberta. Elle a accepté la divulgation de son nom et de donner un aperçu des programmes sociaux liés au logement et à la lutte contre l'itinérance offerts par sa nation. Enoch dispose d'un ensemble de services remarquables destinés aux membres de la nation. Sur le plan démographique, la nation compte environ 2 794 membres, dont 1 839 habitent dans la réserve et 955 à l'extérieur.

Située à proximité de la ville d'Edmonton, Enoch est un cas particulier, car, en tant que nation, elle connaît une croissance économique. Bien qu'elle ait un bien meilleur accès au capital que

de nombreuses autres réserves au Canada, Enoch peine encore à fournir suffisamment de logements adéquats pour répondre aux besoins de la nation. La nation dispose d'une infrastructure importante sur le plan du logement, des réparations et des logements de transition (réduction des méfaits). Pourtant, comme l'a signalé Glori Sharphead, il existe encore des listes d'attente de « plusieurs années » pour obtenir un logement permanent ainsi que pour occuper l'immeuble résidentiel, qui compte plus de 130 unités destinées aux personnes seules et aux petites familles.

Enoch ne possède pas de refuge d'urgence dans la réserve, mais elle oriente ses membres vers des services d'hébergement à Edmonton. Dans le cadre de la réduction des méfaits, la nation propose des logements de transition. Dans le but d'atténuer et de soutenir la réduction des méfaits, elle propose six unités pour un séjour maximal de six mois (parfois plus) aux membres de la nation ayant des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie. Neuf unités sont également mises à la disposition des personnes qui risquent de se retrouver sans domicile et/ou qui sortent d'une période de traitement ou d'incarcération. Elle a précisé que ces logements de transition étaient aussi assortis de longues listes d'attente.

Enoch est impressionnante par son éventail de programmes et services, ses processus d'orientation et ses partenariats avec des fournisseurs de services à Edmonton. Glori Sharphead a déclaré : « Ce n'est pas parfait, mais au moins nous essayons ». Elle a expliqué comment Enoch met en place un système d'accès coordonné entre les différentes divisions de services et s'efforce de combler les lacunes.

À la découverte de l'application de navigation HelpSeeker, elle a été très enthousiaste à l'idée de la faire connaître à ses réseaux et de faire participer sa communauté à la cartographie des systèmes. Elle souhaitait la faire connaître aux membres, aux collègues et aux fournisseurs de services d'Enoch pour leur permettre de découvrir le catalogue de programmes et de services offerts à proximité, à Edmonton.

Ces deux études de cas présentées parallèlement mettent en évidence les différences et les similitudes entre les communautés. Les deux communautés sont situées à proximité d'un centre urbain et ont besoin (entre autres) de services de soutien dans les domaines de la toxicomanie, de la santé mentale, du logement et de la lutte contre l'itinérance. Dans le cas d'Enoch, malgré l'existence de programmes et services, les besoins dépassent toujours les capacités. Dans la première étude de cas, il n'existe aucun service en place, les relations avec le centre urbain voisin sont mauvaises, l'itinérance est plus visible que cachée et les problèmes de dépendance ont été décrits comme étant plus préoccupants. L'absence de services dans la réserve et le manque de sécurité et de confiance

concernant l'accès aux services hors de la réserve laissent les membres de la nation dans des situations de vulnérabilité et de précarité.

La nation crie d'Enoch a créé une structure de services pour s'attaquer aux problèmes d'itinérance, de toxicomanie et de traitement dans la réserve. Elle offre des programmes culturellement appropriés aux membres de la nation. Cependant, elle éprouve encore des difficultés à répondre aux besoins et à la demande sur le plan du logement et de la lutte contre l'itinérance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la réserve. La toxicomanie et les problèmes sociaux complexes, tels que la sortie d'une période d'incarcération ou de traitement ou la violence familiale, sont toujours des facteurs de risque importants entraînant l'itinérance. Bien que des programmes soient en place, les besoins dépassent toujours les capacités, ce qui explique l'existence de listes d'attente permanentes pour obtenir un logement à court terme, un logement de transition ou un logement à long terme.

L'étude de cas d'Enoch présente une nation qui est en train de créer une structure de services solide et d'établir des partenariats favorables qui peuvent être perçus comme un accès coordonné et organisé aux services à l'intérieur et à l'extérieur de la réserve. Un futur domaine d'enquête pourrait consister à examiner plus en détail l'ensemble de sa structure sociale afin de relever les réussites des programmes en fonction des soutiens fournis aux membres et de l'atténuation du risque d'itinérance. La nation possède un modèle de services que d'autres Premières Nations pourraient examiner et envisager, tout en tirant des conclusions correspondant à leurs besoins particuliers.

Dans tout modèle de prestation de services sociaux, y compris celui d'Enoch, les éléments à prendre en considération sont les suivants :

- Inventaire des services : Quels sont les programmes et services de logement, de logement de transition et de lutte contre l'itinérance? Quelle est la capacité et le taux d'utilisation de ces programmes et services par rapport à la demande?
- **Durabilité du financement :** Existe-t-il une source de financement durable pour ces programmes et services? Comment le financement a-t-il évolué au fil du temps? Quel est le budget de fonctionnement des programmes et services?
- **Modèle de prestation :** Quels sont les cadres, les stratégies et les besoins en personnel nécessaires pour la prestation des programmes et services?
- **Plan de croissance :** Dans quelle mesure le modèle de prestation peut-il évoluer pour répondre aux besoins changeants de la communauté? Comment l'apprentissage et l'amélioration continue sont-ils intégrés dans le modèle?

Voir les résumés sur toutes les communautés participantes à l'annexe (2.2).

Séances d'appels informels : Sujets et recommandations

- Surpeuplement des logements
 - Développer un modèle pour obtenir des données issues d'un décompte ponctuel permettant d'évaluer l'itinérance cachée dans les réserves.
- Établissement de relations et déploiement d'efforts de réconciliation de haut niveau avec les villes voisines
 - Dans certaines études de cas, la réserve entretient de bonnes relations avec les centres urbains voisins et n'hésite pas à orienter ses membres vers des programmes et services offerts hors de la réserve.
 - Dans d'autres études de cas, la réserve n'entretient aucune relation avec des villes voisines et le racisme et la discrimination constituent un obstacle à l'accès aux programmes et aux services.
- Constituer plus de dossiers pour obtenir un financement en calculant le rapport entre le nombre de logements disponibles et la population totale :
 - Comparer la population totale de la communauté au nombre de logements disponibles dans la réserve.
 - Dans certains cas, les nations ne disposent de logements que pour 10 % ou moins de leur population totale.
 - Ce point est examiné plus en détail dans le **point de discussion**, en mentionnant l'étude de cas numéro 14 de l'annexe 2.2.
- Évaluer la structure des services de la réserve concernant le logement, l'itinérance et le soutien général au bien-être, ainsi que les volets des modèles de prestation de services sociaux, tel que cela a été discuté ci-dessus.
- Les Premières Nations peuvent considérer la plateforme HelpSeeker comme un mécanisme de données harmonisé pour répertorier les programmes et services offerts dans les réserves en vue de favoriser l'accessibilité et de créer des ensembles de données qui prennent en compte les lacunes, les atouts et la duplication et combinaison de services.
- Mettre au point des mécanismes pour aider les membres des nations qui souhaitent retourner dans leur communauté en vue d'y créer un foyer et pour atténuer ainsi le risque d'itinérance cachée.
- Donner aux membres, à l'intérieur et à l'extérieur de la réserve, la possibilité d'apprendre la langue, la culture, les récits et l'histoire de leur nation, d'accroître leur sentiment d'appartenance et d'affirmer leur identité.

Point de discussion

Après avoir examiné les études de cas et établi des liens avec l'analyse documentaire de l'Observatoire canadien sur l'itinérance (OCI), il convient de souligner la vision autochtone de l'itinérance et les « types d'itinérance ». Cette section de l'analyse documentaire est extraite du rapport préliminaire de l'OCI:

« Selon la définition de l'Aboriginal Standing Committee on Housing and Homelessness (ASCHH) (2012), l'itinérance autochtone est caractérisée par des personnes, des familles ou des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits qui ne possèdent pas de logement sûr, permanent et convenable ou qui n'ont pas la possibilité, les moyens ou la capacité imminente d'obtenir un tel logement ». Ainsi, l'itinérance autochtone n'est pas la conséquence d'un manque de structures de résidence, comme le laisse entendre la définition colonialiste habituelle (ASCHH, 2012; Thistle, 2017). Au contraire, ³l'itinérance autochtone est décrite et comprise d'une manière plus complète à l'aide d'une vision du monde autochtone (ASCHH, 2012; Thistle, 2017). Les personnes, les familles et les communautés qui ont été coupées de leurs liens avec la terre, l'eau, le lieu, la famille, la parenté, le tissu social, les animaux, les cultures, les langues et les identités sont aussi concernées (ASCHH, 2012; Thistle, 2017). Il est important de noter que les Autochtones qui connaissent divers types d'itinérance ne peuvent pas rétablir des liens avec leur caractère autochtone ou ont perdu des liens sur le plan culturel, spirituel, affectif ou matériel (ASCHH, 2012; Thistle, 2017). Une documentation de plus en plus abondante affirme que l'itinérance autochtone est le produit de la rupture de relations autochtones saines provoquée par des processus historiques de colonisation, tels que les déplacements forcés et différentes pertes, par exemple l'identité, la culture, la langue, le domicile et la cosmologie autochtone.

Par exemple, en-dehors de la définition du colonisateur, qui décrit le foyer comme une structure matérielle fixe, certaines Premières Nations du sud de l'Alberta estiment qu'un mode de vie nomade reflète davantage la vie traditionnelle des peuples autochtones des Prairies (Belanger et Lindstrom, 2016). De plus, c'est dans ce contexte que le nomadisme apparaît comme un moyen important de renouvellement spirituel, d'(e) (ré)affirmation de la souveraineté territoriale et de reproduction économique. C'est également dans ce contexte que certaines notions, telles que le nomadisme, le foyer et la terre, ont sans doute pris des significations différentes.

Analyse documentaire sur l'itinérance parmi les Premières Nations Jessica Rumboldt, Observatoire canadien de l'itinérance (OCI), 2021

³ ENDAAMNAAN: DES MAISONS POUR TOUTES LES NATIONS

Selon Thistle (2017), « [...], l'itinérance chez les Autochtones [...] s'explique mieux comme le résultat d'une colonisation et d'un racisme historiques élaborés et continus de la part de ceux qui ont relocalisé et dépossédé les membres des Premières nations et Définition de l'itinérance chez les Autochtones au Canada Définition de l'itinérance chez les Autochtones au Canada des peuples métis et inuits de leurs systèmes gouvernementaux et légaux, de leurs territoires, de leurs histoires, de leur vision du monde, de leurs ancêtres et de leurs contes. » (p. 6)

Il est important d'admettre que de nombreuses communautés ne garderont pas leurs membres dans la réserve. Il existe un thème commun à tous les systèmes de logement des réserves : ils sont actuellement conçus, par défaut, pour forcer les membres à quitter la réserve, non pour les attirer. Examiner la différence entre le nombre de logements disponibles et la population totale de la communauté permet de conclure qu'un grand nombre de membres connaissent ou connaîtront une perte profonde de liens avec leur communauté, leur structure familiale, leur culture, leur langue et leur identité.

Par exemple, il est courant qu'une Première Nation ne puisse accueillir que 30 à 60 % de sa population totale dans la réserve. Dans certains cas, plus de 60 % des membres vivent hors de la réserve. La capacité d'accueil est parfois inférieure à 20 %. Il s'agit de nombres approximatifs qui mériteraient d'être examinés plus en détail. Cet exemple vise à montrer le manque de moyens des Premières Nations pour accueillir tous leurs membres dans la réserve. Ainsi, le retour des membres de la bande vivant hors de la réserve dans leur communauté d'origine s'avère très difficile.

Exemple supplémentaire correspondant à l'étude de cas n° 14 à l'annexe 2.2

- 220 logements pour plus de 650 membres de la nation habitant dans la réserve.
- 1 950 membres vivent hors de la réserve.
- 33 % des membres de la nation habitant dans la réserve possèdent un logement.
- Seulement 8,5 % de la totalité des membres de la nation possèdent un logement dans la réserve.

Ces calculs ne tiennent pas compte de la taille des logements ou du nombre adéquat de membres par foyer. Il est intéressant de noter que dans cette étude de cas réels, le surpeuplement au sein de la nation a été confirmé.

En ce qui concerne les études de cas et le point de vue autochtone sur les types d'itinérance (section sur l'analyse documentaire de l'OCI), il est important de souligner que la plupart des communautés n'ont actuellement pas les moyens d'éliminer les nombreux effets néfastes du colonialisme. Pour créer un lien matériel et affectif avec un « chez soi », il reste beaucoup de travail à accomplir à l'échelle nationale. Il n'existe pas de voie toute tracée ni de solution unique. Il est toutefois évident

que les membres des nations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, font collectivement face à des situations communes en matière d'itinérance physique et, selon une vision autochtone du monde, à une perte de culture, de langue, d'identité, de lien avec la terre et, pour un grand nombre, de communauté.

OUTIL: CARTE DE SIMULATION

Le tableau de bord interactif⁴ permet aux utilisateurs de visualiser en ligne une page énumérant le nombre de services liés au logement et à la lutte contre l'itinérance offerts aux populations autochtones au Canada. Cet outil permet surtout de cerner les programmes et services de logement et de lutte contre l'itinérance, les refuges et les bureaux officiels du logement⁵ existant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves par province. Il indique également le nombre de programmes et services dirigés par des communautés des Premières Nations, autochtones ou non autochtones au Canada.

Au total, 840 services de logement et de lutte contre l'itinérance ont été recensés au Canada, dont la plupart (548 services ou 65 % de l'ensemble des services) sont offerts dans des endroits à l'extérieur des réserves et plus d'un tiers (292 services ou 35 % de l'ensemble des services) dans les réserves. Sur le nombre total de services inventoriés, 221 (26 %) sont dirigés par des Autochtones, 314 (37 %) par des Premières Nations et 305 (36 %) par des non-Autochtones.

Tableau 3A. Identification des services

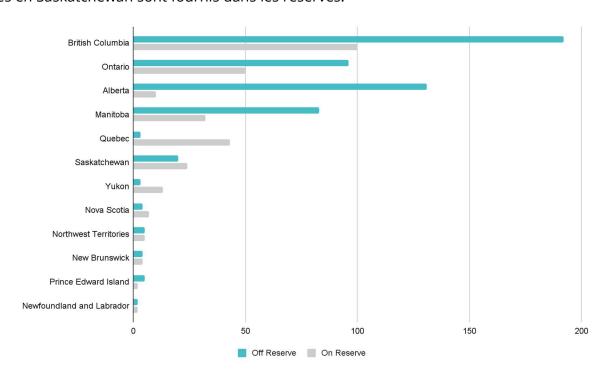
	Dans la réserve	Hors de la réserve	Total
Dirigés par des Autochtones		221	221
Dirigés par des Premières Nations	293	22	315
Dirigés par des non- Autochtones		305	305
Total	293	548	841

En ce qui concerne la répartition des services par province, la Colombie-Britannique est celle qui offre le plus grand nombre de services de logement et de lutte contre l'itinérance à la population

⁴ Voir le tableau de bord interactif des données (accessible uniquement par l'Assemblée des Premières Nations [APN] et aux personnes autorisées par l'APN) dans le document d'annexe 5.0.

⁵ Le nombre de services du logement n'est disponible que pour des emplacements situés dans les réserves.

autochtone au Canada (292 ou 35 % de l'ensemble des services de logement et de lutte contre l'itinérance au Canada). Les services offerts en Ontario, en Alberta et au Manitoba (402 services au total dans les trois provinces) représentent 48 % de l'ensemble des services disponibles au pays. Il convient de noter que, par rapport aux autres provinces et territoires, le Québec, le Yukon, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan sont ceux qui offrent le plus de services de logement et de lutte contre l'itinérance dans des endroits à l'intérieur des réserves plutôt qu'à l'extérieur : 93 % des services au Québec, 81 % des services au Yukon, 64 % des services en Nouvelle-Écosse et 55 % des services en Saskatchewan sont fournis dans les réserves.



Graphique 3B. Répartition provinciale et territoriale

Il est à noter que sur les 646 réserves répertoriées dans notre processus de cartographie des systèmes⁶, seulement 229 (35 %) sont considérées comme des fournisseurs de services de logement et de lutte contre l'itinérance. Comme le montre le graphique ci-dessous, le Yukon est le territoire qui compte le plus grand nombre de réserves fournissant des services de logement et de lutte contre l'itinérance : 79 % (soit 14 réserves) offrent au moins un de ces services.

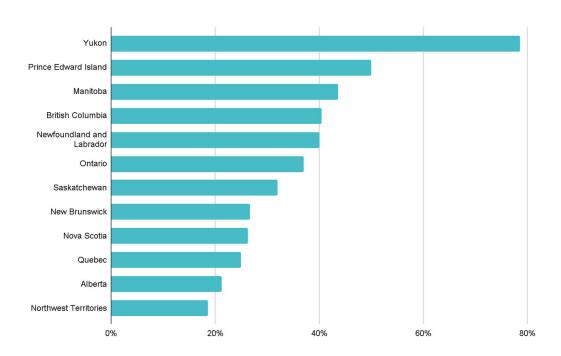
On suppose que la proportion élevée de services de logement et de lutte contre l'itinérance offerte au Yukon pourrait être due à l'accès plus facile à l'information et au caractère récent de celle-ci. Il est aussi possible que la situation d'autonomie gouvernementale ait un effet sur la capacité des Premières Nations du Yukon à offrir ces services. Cette constatation encourage à mener une étude

47

⁶ Voir la section <u>Méthode et approche</u> pour obtenir plus de détails sur le processus.

et une enquête plus approfondies.

Dans les provinces et territoires où la proportion de services de logement et de lutte contre l'itinérance offerts dans les réserves est plus faible, la situation il pourrait provenir d'une lacune dans la prestation de ces services dans les réserves et d'une dépendance à l'égard des services offerts à des endroits à l'extérieur parmi les membres des communautés autochtones qui ont besoin de services de logement et de lutte contre l'itinérance.



Graphique 3C. Pourcentages d'offre des deux services

En ce qui concerne les services de logement et de lutte contre l'itinérance au Canada, on constate que la plupart (680 services, soit 81% de l'ensemble des services) sont axés sur un seul type de service (refuge, logement, lutte contre l'itinérance ou bureau officiel du logement et des infrastructures) et que 19 % (157) offrent plus d'un type de service à des endroits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves.

Comme le montre le tableau ci-dessous, la plupart des services sont axés sur les besoins en matière de logement (39 % ou 398 services) et sur la lutte contre l'itinérance (32 % ou 326 services). De plus, on constate que ces services sont la plupart du temps fournis à des endroits à l'extérieur des réserves.

Il convient de noter que les refuges ont été classés dans une catégorie distincte. Ce classement nous permet de montrer exactement combien de refuges destinés aux Autochtones sont situés à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. En outre, nous avons séparé les programmes et services axés sur le logement de ceux centrés sur la lutte contre l'itinérance, car le terme « logement » ne signifie pas nécessairement la fourniture d'un logement physique : il peut également inclure d'autres services, tels que l'entretien et la réparation. Enfin, il est possible que des programmes et services soient classés dans plusieurs catégories.

Tableau 3D. Répartition des services répertoriés à l'intérieur et à l'extérieur des réserves

	Dans la réserve	Hors de la réserve	Total
Refuge	16	84	100
Logement	79	319	398
Lutte contre l'itinérance		325	326
Bureau officiel du logement et des infrastructures	202		202
Total	298	728	1 026

APERÇU DE LA CARTOGRAPHIE DES SYSTÈMES DANS LES RÉSERVES

Le tableau de bord compte 229 Premières Nations au Canada qui ont été retenues en tant que Premières Nations possédant des renseignements axés sur le logement et/ou la lutte contre l'itinérance. Parmi ces 229 Premières Nations, 293 programmes et services ont été cartographiés. Ces derniers concernent le logement en général, le logement de transition, le logement supervisé, les refuges, les services de lutte contre l'itinérance et tout bureau officiel du logement et des infrastructures situé sur des terres de réserve des Premières Nations.

Répartition par région

Le graphique ci-dessous (Figure 4A) montre la répartition des offres de programmes et services par province et territoire au Canada. La Colombie-Britannique (100 offres), l'Ontario (50 offres) et le Québec (43 offres) sont les régions qui comptent le plus de programmes et services, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard (2 offres) et Terre-Neuve-et-Labrador (2 offres) sont celles qui en proposent le moins. Une fois de plus, il ne s'agit que d'un profil instantané des programmes et services répertoriés en date du 19 juillet 2021; les renseignements accessibles au public sont sujets à des mises à jour.

Figure 4A. Répartition provinciale et territoriale des programmes et services de logement et de lutte contre l'itinérance dans les réserves



Répartition des catégories

Parmi les 293 programmes et services répertoriés, 202 sont considérés comme étant un certain type de service de logement, de ressource d'infrastructure de logement ou de bureau officiel du logement dans les réserves. De plus, 78 programmes et services répertoriés sont considérés comme des programmes de logement (qui englobent le logement en général, le logement de transition et les programmes et services de logement supervisé), 16 programmes et services répertoriés sont considérés comme des refuges et un service répertorié a été catégorisé « Lutte contre l'itinérance » (Figure 4B).

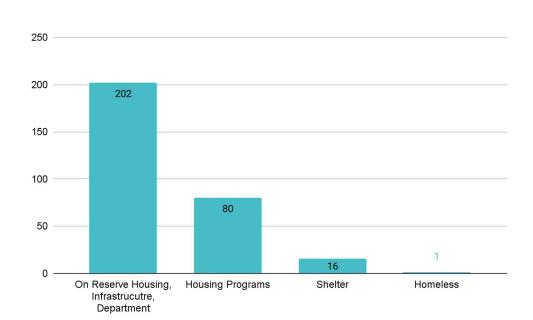


Figure 4B. Répartition des catégories (intérieur des réserves)

D'après ces constatations, bien que de nombreuses nations offrent une certaine forme de soutien au logement, il semblerait que celui-ci soit généralement fourni sous la forme d'un service d'entretien des logements, d'une aide financière et d'une aide à l'obtention d'un logement dans la réserve. Par contre, les services de refuge et les services de lutte contre l'itinérance semblent être moins répandus dans les communautés des Premières Nations que les services de logement généraux.

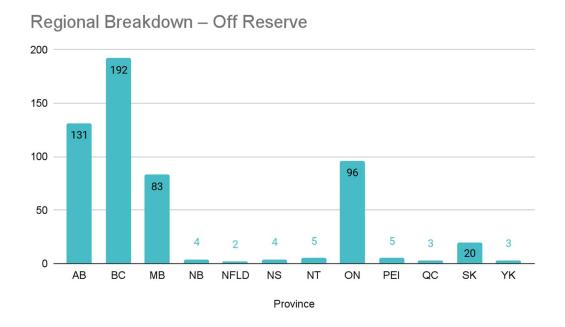
APERÇU DE LA CARTOGRAPHIE DES SYSTÈMES HORS DES RÉSERVES

La cartographie hors des réserves montre tous les services de logement et de lutte contre l'itinérance destinés aux Autochtones au Canada. Un total de 548 offres a été relevé, soit 508 programmes, 32 prestations et 8 lignes d'assistance téléphonique.

Répartition par région

À l'instar des programmes et services répertoriés dans les réserves, c'est en Colombie-Britannique (192 offres) que l'on trouve le plus grand nombre de programmes et services offerts hors des réserves aux Autochtones, qui sont axées sur le logement et la lutte contre l'itinérance. Cette province est suivie de l'Alberta (131 offres) et de l'Ontario (96 offres). Terre-Neuve-et-Labrador compte deux offres, le Québec trois offres et le Territoire du Yukon trois offres (ces provinces comptent le plus petit nombre de programmes et services répertoriés).

Figure 4C. Répartition provinciale et territoriale des programmes et services offerts hors des réserves



Répartition des catégories

Sur les 548 programmes et services répertoriés, 319 sont considérés comme des programmes de logement (y compris les logements de transition et les logements supervisés), 325 comme des

services de lutte contre l'itinérance et 84 comme des soutiens en matière de refuge (Figure 4D). Il convient de noter que sept programmes et services répertoriés sont classés dans les trois catégories (programmes de logement, de lutte contre l'itinérance et de refuge).⁷

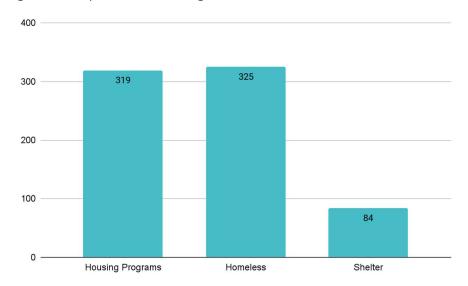


Figure 4D. Répartition des catégories (hors des réserves)

Un examen plus approfondi: Répartition régionale

Le graphique ci-dessous (Figure 4E) montre la répartition des catégories de programmes et services répertoriés hors des réserves par province. Il présente le pourcentage de programmes et services répertoriés par catégorie par rapport à l'ensemble des programmes et services de logement et de lutte contre l'itinérance destinés aux Autochtones (programmes, prestations, lignes d'assistance). La Figure 4F présente également les mêmes informations en utilisant le nombre réel de programmes et services répertoriés dans chaque catégorie par province et territoire.

Figure 4E. Répartition régionale des catégories de programmes et services répertoriés hors des réserves

_

Les références au processus de cartographie et de catégorisation se trouvent dans le chapitre <u>Méthode et approche</u> ci-dessus, plus précisément à la section 4.1, *Méthode de la cartographie des systèmes dans les réserves*.

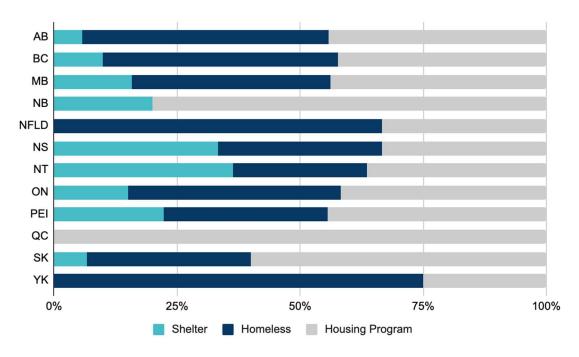


Tableau 4F. Répartition régionale des catégories de programmes et services répertoriés hors des réserves

Province ou territoire	Refuge	Lutte contre l'itinérance	Programme de logement
Alberta	9	79	70
Colombie-Britannique	25	119	106
Manitoba	17	43	47
Nouveau-Brunswick	1	0	4
Terre-Neuve-et-Labrador	0	2	1
Nouvelle-Écosse	3	3	3
Nunavut	4	3	4
Ontario	21	60	58
Île-du-Prince-Édouard	2	3	4
Québec	0	0	3
Saskatchewan	2	10	18
Yukon	0	3	1
Total	84	325	319

L'information présentée ci-dessus montre que les programmes et services de la catégorie « Lutte contre l'itinérance » et ceux de la catégorie « Programme de logement » sont répartis dans des

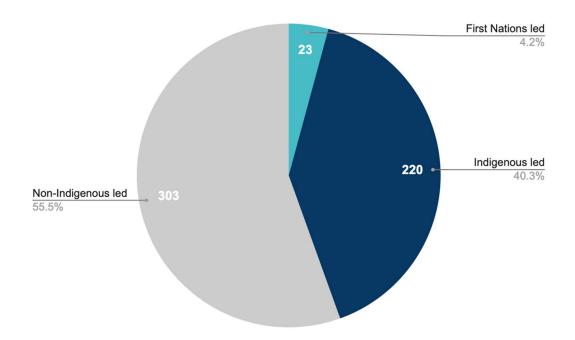
proportions similaires dans toutes les régions. De plus, les programmes et services de la catégorie « Refuge » sont principalement offerts en Colombie-Britannique, en Ontario et au Manitoba. Cependant, il existe de grandes différences dans la répartition des programmes et services entre toutes les régions, car certaines offrent des services limités par rapport à d'autres.

Qui dirige les programmes et services répertoriés?

La Figure 4G montre la répartition hors des réserves des programmes et services dirigés par des Premières Nations, des Autochtones et des non-Autochtones. Dans notre cartographie, environ 55 % des programmes et services destinés aux Autochtones hors des réserves étaient apparemment dirigés par des non-Autochtones, tandis que 40 % étaient dirigées par des Autochtones. Seulement 4 % des programmes et services semblent être dirigées par des Premières Nations.⁸

Figure 4G. Responsables des programmes et services répertoriés

⁸ Le processus de catégorisation est décrit dans le chapitre <u>Méthode et approche</u> ci-dessus, plus précisément à la section 4.1, *Méthode de la cartographie des systèmes dans les réserves*.



Il est intéressant de noter que, malgré le fait que ces programmes et services répertoriés soient tous destinés aux Autochtones, un grand nombre d'entre eux sont dirigées par des non-Autochtones. Il est possible qu'une grande partie d'entre eux soit destinée à la population générale ou qu'elle ait une portée plus large, qui englobe les personnes d'identité autochtone. De plus, le petit nombre de programmes et services dirigés par des Premières Nations suscite une recommandation : offrir un plus grand nombre de programmes et services destinés aux Premières Nations hors des réserves. Pour mettre en œuvre cette recommandation, il faudrait éventuellement développer ou augmenter les ressources et les capacités.

Quelle que soit l'option choisie, il est essentiel que la représentation culturelle constitue une composante essentielle de l'offre de programmes et services destinés aux Autochtones hors des réserves. Il très important de créer des espaces sûrs pour les membres des communautés autochtones et des Premières Nations pour améliorer les résultats sur le plan social, par exemple l'acquisition d'un emploi, d'un logement sûr et abordable, d'une éducation et d'un sentiment accru d'appartenance à la communauté.

Un examen plus approfondi : Répartition régionale

La Figure 4K et le Tableau 4L présentent une répartition plus détaillée des programmes et services dirigés par des Premières Nations, des Autochtones ou des non-Autochtones par région. La répartition au sein des régions suit les proportions décrites à l'échelle nationale, c'est-à dire que la

plupart des programmes et services offerts hors des réserves sont d'abord dirigés par des non-Autochtones, puis par des Autochtones. Dans les régions où il y a moins programmes et services cartographiés, il semblerait que les programmes et services de logement et de lutte contre l'itinérance soient généralement dirigés par des non-Autochtones.

Figure 4K. Répartition provinciale et territoriale des responsables des programmes et services répertoriés

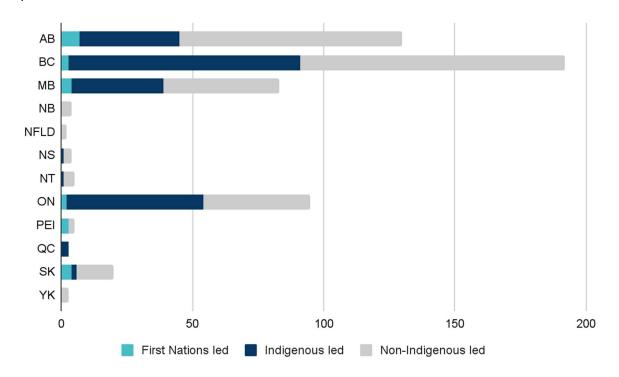


Tableau 4L. Répartition provinciale et territoriale des responsables des programmes et services répertoriés

Province ou territoire	Dirigés par des Premières Nations	Dirigés par des Autochtones	Dirigés par des non- Autochtones
Alberta	7	38	85
Colombie-Britannique	3	88	101
Manitoba	4	35	44
Nouveau-Brunswick	0	0	4
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0	2
Nouvelle-Écosse	0	1	3
Nunavut	0	1	4
Ontario	2	52	41

Total	23	220	303
Yukon	0	0	3
Saskatchewan	4	2	14
Québec	0	3	0
Île-du-Prince-Édouard	3	0	2

RÉSULTATS ET SUJETS PRINCIPAUX (DISCUSSION) CONSIDÉRATIONS

La recherche a révélé que les citoyens autochtones, en particulier ceux vivant en milieu urbain, sont surreprésentés dans les recensements de sans-abri pour de nombreuses raisons, entre autres le manque de logements abordables et culturellement adaptés. En milieu non urbain (rural, réserves, etc.), peu de recherches ont été menées pour comprendre l'ampleur de l'itinérance autochtone en particulier celle des Premières Nations. Sans un décompte des sans-abri des Premières Nations vivant en milieu non urbain, il est difficile d'étudier des solutions pour aider les communautés des Premières Nations. La cartographie des systèmes et les discussions tenues avec les fournisseurs de services des nations constituent une première tentative de compréhension de certaines situations, mais elles ne fournissent pas un profil complet du contexte.

Certains progrès ont été réalisés aux niveaux national et international du point de vue des droits humains. Le préambule de la résolution 79/2019 adoptée à l'Assemblée extraordinaire des Chefs de l'Assemblée des Premières Nations contient les articles suivants de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones¹¹ (en vertu de laquelle le gouvernement du Canada est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que les lois du Canada sont conformes au projet de loi C-15)¹²:

- Article 3: Les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et <u>assurent librement leur développement économique, social et culturel</u>;
- Article 21 (1): Les peuples autochtones ont <u>droit, sans discrimination d'aucune sorte, à l'amélioration de leur situation économique et sociale,</u> notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la

⁹ BC First Nations Housing & Infrastructure Council. *History of Housing*. (s.d.). https://www.fnhic-bc.ca/engagement/phase-2/history-of-housing

¹⁰ Belanger, Y. D., Awosoga, O., et Weasel Head, G. *Homelessness, Urban Aboriginal People, and the Need for a National Enumeration*, Aboriginal Policy Studies, 2(2), 2013. https://journals.library.ualberta.ca/aps/index.php/aps/article/view/19006

¹¹ Assemblée générale des Nations Unies. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : résolution adoptée par l'Assemblée générale, 2 octobre 2007, A/RES/61/295. https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=v&docid=471355bc2 [consulté le 17 septembre 2021]

¹² Projet de loi C-15, *Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, Deuxième session, quarante-troisième législature, Elizabeth II, 2020-2021

- formation et de la reconversion professionnelles, du logement, de l'assainissement, de la santé et de la sécurité sociale;
- Article 21 (2): Les États prennent des mesures efficaces et, selon qu'il conviendra, des mesures spéciales pour assurer une <u>amélioration continue de la situation économique et sociale</u> des peuples autochtones. Une attention particulière est accordée aux droits et aux besoins particuliers des anciens, des femmes, des jeunes, des enfants et des personnes handicapées autochtones;
- Article 23: Les peuples autochtones ont <u>le droit de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit au développement</u>. En particulier, ils ont le droit d'être activement associés à l'élaboration et à la définition des programmes de santé, de logement et d'autres programmes économiques et sociaux les concernant, et, autant que possible, de les administrer par l'intermédiaire de leurs propres institutions;
- Article 24 (2): Les autochtones ont le droit, <u>en toute égalité, de jouir du meilleur état possible de santé physique et mentale</u>. Les États prennent les mesures nécessaires en vue d'assurer progressivement la pleine réalisation de ce droit.¹³

De plus, les clauses suivantes ont été mentionnées dans le préambule de la résolution 79/2019.

- Il est <u>urgent de s'attaquer au problème de l'itinérance chez les Premières Nations</u>, tant à l'intérieur qu"à l'extérieur des réserves.
- En 2014, Statistique Canada a signalé que 18 % des sans-abri étaient des Autochtones, <u>soit plus de deux fois le taux des non- Autochtones</u>.
- Le nombre de membres des Premières Nations qui deviennent sans-abri augmente chaque année.
- Les membres des Premières Nations qui sont sans abri font face à <u>d'importants obstacles</u> pour trouver des logements adéquats et abordables ainsi que pour accéder aux soins médicaux et de santé mentale dont ils ont besoin, en raison d'un manque de logements dans les réserves et de logements abordables hors réserve;
- <u>Les programmes et politiques des gouvernements n'ont pas réussi à donner lieu à des résultats</u>

 <u>positifs durables à long terme en matière de logement</u> et ont mené à des conditions de vie

60

¹³ Assemblée générale des Nations Unies. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : résolution adoptée par l'Assemblée générale, 2 octobre 2007, A/RES/61/295. https://www.refworld.org/cgibin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=471355bc2 [consulté le 17 septembre 2021].

inferieures aux normes, assorties de répercussions négatives sur la santé, l'éducation, le développement économique, la protection de 1'enfance, etc. Ces conditions de vie inferieures aux normes sont ressenties plus profondément par les femmes et les filles, les ainés, les jeunes, les sansabri, les personnes handicapées et les membres des Premières Nations dans le Nord.

- Les Premières Nations ont <u>le droit de poursuivre librement leur développement social, y compris le besoin urgent de s'attaquer à l'itinérance de leurs citoyens</u>, de mettre en place des mesures et des institutions pour aider leurs citoyens sans foyer et leur fournir des moyens de subsistance ou de développement.
- <u>Le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités doivent veiller à ce que des logements adéquats</u> soient disponibles pour faire face à la crise de l'itinérance à laquelle font face les Premières Nations. [Résolution 79/2019 de l'APN — voir documents d'annexe 4.0, 4.01 et 4.02)]. 14

Il est clair qu'il existe non seulement une crise urgente de l'itinérance, mais aussi un impératif pour les partenaires locaux, provinciaux, fédéraux et des Premières Nations de travailler ensemble pour améliorer les conditions sociales et économiques des communautés des Premières Nations. Cela signifie qu'il faut non seulement reconnaître l'insuffisance des efforts antérieurs pour réduire l'itinérance chez les Premières Nations, mais aussi créer une nouvelle voie qui respecte les droits de tous les citoyens autochtones et leur fournir les ressources nécessaires pour améliorer la santé et le bien-être dans leurs communautés.

Aujourd'hui, Emploi et Développement social Canada, par l'intermédiaire de la stratégie Vers un chez-soi, fournit des fonds aux collectivités dans le but de prévenir et réduire l'itinérance, cela à l'appui des objectifs de la Stratégie nationale sur le logement. Il s'agit notamment d'aider les Canadiens les plus vulnérables à garder un logement sûr, stable et abordable et de réduire l'itinérance chronique de 50 % à l'échelle nationale d'ici l'exercice 2027-2028. La stratégie Vers un chez-soi comprend quatre principaux volets de financement¹⁵:

1. Le volet des **Communautés désignées** fournit un financement stable et à long terme à plus de 60 collectivités au Canada pour développer un plan communautaire aboutissant à des

¹⁴ Assemblée des Premières Nations. Résolution 79/2019 adoptée par l'Assemblée des Premières Nations, le 3 décembre 2019. https://www.afn.ca/wp-content/uploads/2020/01/Special-Chiefs-Final-Resolutions-FRE.pdf (consulté le 17 septembre 2021)

¹⁵ Emploi et Développement social Canada. *Volets de financement sous Vers un chez-soi,* 2020. https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/sans-abri.html (consulté le 15 septembre 2021)

résultats locaux et rendre compte des résultats obtenus au niveau de la collectivité dans un rapport d'étape communautaire. Le volet a également des exigences en matière de contrepartie des coûts : les collectivités doivent dépenser 1 \$ pour chaque dollar dépensé par la stratégie Vers un chez-soi.

- 2. Le volet **Itinérance chez les Autochtones** fournit des fonds aux organismes qui offrent un soutien aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis pour répondre aux besoins particuliers de leurs membres en situation d'itinérance ou à risque. L'objectif est de fournir ce financement à des organismes autochtones situés dans des centres urbains. <u>Il ne comprend notamment pas un financement pour les citoyens des Premières Nations qui font face à des défis particuliers pour accéder aux services et il ne tient pas compte non plus de l'itinérance autochtone en milieu rural ni de la pénurie de logements, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves.</u>
- 3. Le volet l**tinérance dans les communautés rurales et éloignées** s'adresse à toutes les communautés non désignées. Par communautés non désignées, on entend toutes les communautés à l'extérieur des volets Communautés désignées et Itinérance dans les territoires, peu importe la taille de la population. Le financement de la lutte contre l'itinérance en région rurale et éloignée est accordé par projet plutôt que d'être à long terme.
- 4. Le volet **Itinérance dans les territoires** existe pour mieux soutenir les communautés des territoires. Le financement provient d'une seule enveloppe budgétaire qui offre plus de souplesse quant à la manière dont le financement peut être utilisé pour relever les défis particuliers en matière d'itinérance dans les territoires.

Ces volets de financement ne satisfont pas de manière adéquate les besoins particuliers des Premières Nations. Malgré l'existence du volet Itinérance chez les Autochtones, il demeure de nombreuses lacunes et il n'y a actuellement aucune stratégie claire pour soutenir les communautés des Premières Nations dans leurs efforts pour réduire l'itinérance. Cette situation est particulièrement préoccupante, car les citoyens des Premières Nations sont souvent répartis entre des milieux urbains et ruraux, ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, alors que le financement disponible reste cloisonné et étroit dans sa portée malgré cette répartition particulière. Plus précisément, chaque volet de financement comporte un ensemble particulier de paramètres indiquant la façon dont les fonds peuvent être utilisés, sans recoupement d'un volet à l'autre. 16

Pour s'assurer que les communautés agissent de manière coordonnée, notamment en appliquant une stratégie pour répondre aux problèmes de logement et d'itinérance, la stratégie Vers un chez-soi demande aux conseils consultatifs communautaires (CCC) « d'établir l'orientation pour lutter contre l'itinérance dans la communauté ou la région... [qu'ils] coordonne[nt] les efforts de lutte contre l'itinérance dans une

62

¹⁶ Emploi et Développement social Canada. *Directives de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance*, 2020. https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/directives.html (consulté le 15 septembre 2021)

communauté et donc, qu'il[s] ai[en]t une connaissance approfondie des principaux secteurs et systèmes qui influent sur ses priorités en matière d'itinérance ».¹⁷ Il est à noter cependant que seules les communautés recevant des fonds dans le cadre des volets Communautés désignées ou Itinérance chez les Autochtones sont tenues d'avoir mis sur pied ces conseils consultatifs et qu'elles sont simplement encouragées, et non tenues, d'assurer une représentation des Premières Nations. De plus, étant donné que ces CCC n'ont qu'un rôle consultatif et qu'ils sont souvent composés d'organismes qui n'ont pas les ressources ou l'autorité nécessaires pour s'engager dans la planification ou le changement des systèmes, ils ne sont relativement pas en mesure de mettre en œuvre le niveau de changement et de soutien nécessaire pour les utilisateurs de services des Premières Nations.

Par conséquent, lorsque des décisions de financement sont prises, elles le sont souvent de manière réactive, en fonction de la perception des besoins plutôt que de l'analyse des données, sinon d'une manière qui néglige de coordonner les activités avec d'autres bailleurs de fonds, organismes ou systèmes. Cette situation crée des cloisonnements et de l'inefficacité dans la manière dont les personnes sans domicile ou qui risquent de perdre leur domicile sont soutenues, cela malgré le fait que l'itinérance est une question qui recoupe de nombreux autres défis sociaux, tels que l'accès à la technologie, la santé mentale, la pauvreté, les changements climatiques et l'urbanisation.

Alors que l'actuelle Stratégie nationale du logement et la future stratégie nationale de lutte contre l'itinérance cherchent à réduire le nombre de sans-abri, il est impératif que la lutte contre l'itinérance chez les Autochtones soit au centre des préoccupations. De plus, étant donné que les Premières Nations vivent des situations particulières en matière d'itinérance dans leurs communautés, il est essentiel que les futures stratégies de financement reconnaissent les Premières Nations en tant qu'entités souveraines ayant le droit de faire progresser leurs propres objectifs de développement social, économique et sanitaire en fonction de leurs propres besoins.

RECOMMANDATIONS

_

¹⁷ Emploi et Développement social Canada. *Directives de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance, 2020.* https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/directives.html (consulté le 15 septembre 2021)

Conformément aux objectifs et mesures de la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations, HelpSeeker formule les recommandations cidessous.

Financement particulier pour les Premières Nations

- I. Préconiser des volets de financement propres aux Premières Nations dans le cadre de la stratégie Vers un chez-soi, dans le but de :
 - A. Permettre à chaque Première Nation d'agir en tant qu'entité communautaire propre, ce qui signifie qu'elle contrôle pleinement l'administration et la répartition de son financement dans le meilleur intérêt de ses membres:
 - B. Inclure une certaine souplesse dans les directives du financement des Premières Nations, y compris la possibilité d'utiliser les fonds en milieu urbain, en milieu rural et à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, selon la manière que la Première Nation juge la meilleure pour soutenir ses membres;
 - C. Il convient toutefois de noter que le financement limité dont disposent actuellement les bénéficiaires de la stratégie Vers un chez-soi ne suffira pas à combler les lacunes en matière de logement et de lutte contre l'itinérance des communautés des Premières Nations. D'autres fonds devraient être envisagés dans d'autres domaines, par exemple des fonds d'immobilisations plus nombreux et novateurs, des programmes de prêts et un soutien accru pour l'entretien et la réparation des infrastructures existantes.

Cadre des données et renforcement des capacités

- II. Dans le but d'assurer la responsabilisation en matière de financement et de créer des études de cas pour les futurs efforts de plaidoyer en matière de politiques et de développement social, il faudrait créer et mettre en œuvre un cadre national des données pour évaluer l'itinérance parmi les Premières Nations. Le cadre devrait présenter les résultats suivants :
 - A. La fourniture de logements des Premières Nations par habitant de la réserve et par membre de la totalité de la nation;
 - B. Le nombre de citoyens des Premières Nations quittant les réserves en raison de la pénurie de logements et des besoins essentiels de logement dans les réserves;
 - C. Un décompte annuel ponctuel du nombre de sans-abri et de personnes en situation d'itinérance cachée parmi les Premières Nations;
 - D. Des investissements financiers à l'intérieur et à l'extérieur des réserves pour des services de logement et de prévention de l'itinérance des Premières Nations.
- III. Aligner le cadre national des données pour évaluer l'itinérance parmi les Premières Nations sur les principes PCAP® afin de s'assurer que les Premières Nations jouissent entièrement de la

propriété, du contrôle, de l'accès et de la possession de leurs données sur le logement et l'itinérance et qu'elles peuvent les utiliser à discrétion en conjonction avec d'autres initiatives.

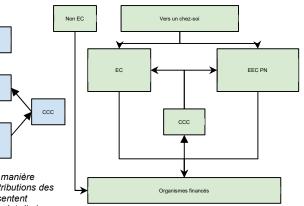
Planification et intégration des systèmes

- IV. Ajuster les directives de la stratégie Vers un chez-soi pour exiger la sélection d'un organisme central de planification des systèmes qui travaille en partenariat avec des entités communautaires (EC) des Premières Nations et non membres des Premières Nations, ainsi qu'avec d'autres bailleurs de fonds du secteur du logement et de la lutte contre l'itinérance pour :
 - A. Veiller à ce que le financement soit coordonné au niveau du secteur ou des systèmes en réunissant les bailleurs de fonds pour créer une stratégie de financement intégrée;
 - B. Exécuter les mandats de financement partagé en dirigeant la mise en œuvre du renforcement des capacités communautaires, de la stratégie, de la collecte de données, du suivi des résultats et des activités de programme parmi les organismes financés.

Diagramme 5. Considérations relatives à la planification et à l'intégration des systèmes

Situation actuelle : Une EC, pas d'intégration

Autre : EC PN et EC non PN, pas d'intégration



L'EC prend des décisions de manière réactive, sur la base des contributions des membres du CCC (qui représentent souvent les organismes financés). Il n'y a pas de coordination avec les autres bailleurs de fonds, et il existe une coordination limitée entre les organismes financés via un accès coordonné.

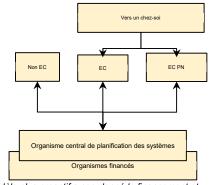
EC

Organismes financés

Les Premières Nations ne contrôlent pas la répartition des fonds, à moins qu'elles ne soient elles-mêmes l'EC (rare). Elles sont souvent considérées comme des organismes financés, mais cela relève de la discrétion de l'EC. Les Premières Nations sont plus souveraines en contrôlant leurs fonds, mais il y a peu de coordination avec les EC non membres des Premières Nations. Ainsi, les organismes financés pourraient dupliquer les services ou trouver des lacunes dans les services. Toujours pas de coordination avec les autres bailleurs de fonds non EC.

Le CCC peut cerner les symptômes de ce cloisonnement et en faire part aux EC respectifs de manière anecdotique, mais il s'agit toujours d'un modèle fonctionnant de manière réactive.

Autre: Intégration entre EC, EC PN et EC non PN via un organisme central de planification des systèmes



Un modèle plus proactif a coordonné le financement et les activités dès le départ.

Dans cette stratégie, un organisme central de planification des systèmes est désigné pour aider à créer ce modèle comme une stratégie de financement intégrée permettant d'assurer la coordination des ressources sur le terrain (accès coordonné, prestation des services, collecte des données, renforcement des capacités, etc.). Chaque bailleur de fonds conserve son influence et ses mandats, tandis que l'organisme central de planification des systèmes gère l'exécution des mandats pour la communauté de manière coordonnée. Il collecte également des données et rend des comptes aux bailleurs de fonds. Ainsi, il peut faire valoir les besoins à venir et rendre compte des résultats au niveau de la communauté.

Objectif: réduire la duplication des services entre les bailleurs de fonds EC, EC PN et non EC et mettre davantage l'accent sur les résultats communautaires et la planification des systèmes.

Pourquoi le CCC est-il remplacé par l'organisme de planification des systèmes?

Améliore la propriété et la reddition de compte (ce qui manque souvent dans les CCC actuellement).

Assure une coordination et un renforcement des capacités plus efficaces.

Renforce la communauté en travaillant réellement en collaboration, au-delà du simple partage d'informations.

Décompte ponctuel national

V. Le nombre de personnes sans domicile fixe vivant dans les réserves est imprécis, comme le nombre d'entre elles quittant la communauté, car les Premières Nations ne recueillent pas souvent les données de manière systématique. Des décomptes ponctuels sont effectués dans les centres urbains (hors des réserves), mais ils ne comportent généralement pas un décompte par Première Nation; les Premières Nations sont plutôt comptées en tant que citoyens autochtones.

- A. Pour déterminer le nombre exact de membres des Premières Nations qui sont sans domicile fixe, un décompte ponctuel national devrait être effectué en collaboration avec les Premières Nations.
- B. Si une Première Nation est située à proximité d'une ville et si ses membres peuvent migrer facilement entre la communauté et la ville, les décomptes ponctuels pourraient être coordonnés avec la ville voisine afin de permettre une meilleure collecte des données et privilégier la précision.
- C. Veiller à ce que toute collecte de données comprenne des définitions appropriées de l'itinérance des Premières Nations et des Autochtones, c'est-à-dire des définitions qui reflètent le contexte culturel et la situation réelle des personnes en situation d'itinérance cachée, la perte des terres d'origine, la perte de culture et les autres façons dont les membres des Premières Nations se sentent déplacés et sans « chezsoi ».
- D. Il faut des investissements financiers pour la collecte de renseignements, l'analyse des données et la présentation des résultats d'une manière cohérente permettant des comparaisons.
- E. Si l'APN ou un groupe d'organismes devait organiser et effectuer un décompte ponctuel des Premières Nations, il faudrait procéder à un examen complet des processus actuels de décompte ponctuel pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins particuliers des Premières Nations.

CONCLUSION

Pour conclure, HelpSeeker tient à signaler qu'elle considère comme un honneur et un privilège le fait d'avoir participé à ces travaux, tant d'un point de vue local que systémique. Elle est convaincue que ces travaux importants constituent un atout pour la réconciliation et la souveraineté des Premières Nations en matière de données. Dans certains volets du projet, nous avons apporté des modifications aux méthodes afin de prendre en compte les principes PCAP® et créer des solutions éthiques et facilement accessibles pour la cartographie des systèmes, qui aidera les membres, les fournisseurs de services et la gouvernance des Premières Nations à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.

Dans le cadre de notre étude, la cartographie formelle des systèmes existant dans les réserves a exigé un alignement respectueux sur les principes de PCAP®, ce qui a aussi impliqué un niveau de mobilisation communautaire plus profond. Le processus de mobilisation et la participation de chaque communauté ont nécessité plus de temps que prévu. Chaque communauté ayant participé à une séance d'appels informels est encouragée à communiquer avec les dirigeants pour prendre

officiellement par à la cartographie des systèmes. HelpSeeker poursuivra les discussions avec ces communautés.

Nous estimons avec certitude que la plateforme de cartographie des systèmes HelpSeeker, l'utilisation finale des données et nos propositions de modification de système visant à permettre un alignement sur les principes PCAP® favoriseront la souveraineté des Premières Nations sur les données et fourniront un mécanisme favorisant une structure de services de plus en plus importante. De plus, la cartographie des systèmes facilitera surtout l'accès aux services pour les membres des Premières Nations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, et fournira gratuitement aux dirigeants des ensembles de données, qui constitueront des preuves et des justificatifs pour soutenir la croissance et prendre des décisions dans les systèmes sociaux et les infrastructures.

Pour mettre en œuvre un type de cartographie des systèmes, notre équipe a créé un outil de visualisation qui est une carte de simulation ou un tableau de bord de données. Le tableau de bord présente l'information publiquement disponible sur les services de logement et de lutte contre l'itinérance offerts à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. Il ne s'agit pas d'une ressource publique. Cet outil a été créé uniquement aux fins du projet pour aider l'APN à cerner les éventuelles lacunes dans la prestation des services et l'accès à l'information.

Nous avons tenu avec les 15 nations participantes et une ville des discussions très enrichissantes sur leurs structures de services de logement et de lutte contre l'itinérance ainsi que sur leurs défis ou atouts dans ces domaines. Il est important de prendre le temps d'examiner chacun des résumés sur la participation des communautés et d'en tirer des leçons. De nombreux sujets communs aux nations participantes sont ressortis des séances d'appels informels, notamment les listes d'attente de plusieurs années pour obtenir un logement, une structure de services limitée en matière de refuge d'urgence et de soutiens destinés aux sans-abri et un manque de ressources pour répondre pleinement aux besoins des communautés en matière de logement et de soutien social.

Dans la section du présent rapport consacrée à la mobilisation communautaire, il a également été question du lien entre l'analyse documentaire de l'Observatoire canadien sur l'itinérance et les types d'itinérance vécus par les Premières Nations selon leur vision du monde. Il est important de noter qu'il est primordial de créer des solutions culturellement alignées sur cette vision du monde pour assurer le succès et la longévité de toute future initiative destinée à réduire de manière importante l'itinérance à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.

Notre sondage sur les programmes et services offerts dans les réserves a permis d'obtenir les réponses de 43 participants et de dégager des sujets importants : le manque de services, les problèmes de transport et l'absence d'uniformité dans les façons d'obtenir de l'information sur les

services offerts dans la nation et les moyens d'accéder à ces services. Selon les réponses au sondage, les médias sociaux en ligne et le bureau de la bande sont les deux moyens les plus couramment utilisés pour obtenir de l'information. Dans le cadre de notre cartographie des systèmes, nous avons constaté que de nombreux sites Web des Premières Nations n'étaient pas à jour et ne pouvaient pas constituer une source fiable d'information. À la lumière de ces résultats, il est donc important de régler les problèmes d'accès à l'information.

L'objectif du présent rapport est de présenter les renseignements recueillis, en tant que preuves et recommandations à l'appui du mandat de l'APN et de contribuer à l'élaboration d'une stratégie à long terme culturellement appropriée et durable des Premières Nations sur le logement et la lutte contre l'itinérance. HelpSeeker appuie largement ce travail et s'engage à contribuer aux futurs travaux ou projets qui visent à aider les Premières Nations et à faciliter le parcours vers la guérison, la réconciliation, l'équité et la souveraineté.

ANNEXE

1.0 Questions du sondage

Le sondage a été proposé en français et en anglais, mais aucune réponse en français n'a été fournie. Pour les besoins de l'annexe et du rapport, toutes les questions du sondage sont présentées en français (ci-dessous).

- 1. De quelle Première Nation êtes-vous membre?
- 2. Vivez-vous actuellement : en réserve ou hors réserve?
- 3. Dans quelle communauté vivez-vous actuellement?

- 4. En tant que fournisseur de services ou Première Nation, quel(s) type(s) de services offrezvous?
 - Réponses possibles à cocher: Besoins essentiels, logement, Refuge, Santé mentale, Éducation, Soutien du revenu, Garde d'enfants, Toxicomanie ou réduction des méfaits, Mentorat, Soutien par les pairs, Soutien en cas de violence familiale, Soutien aux personnes vivant avec un handicap, Sécurité alimentaire ou soutien alimentaire, Aide à la protection de l'enfance, Soutien pour les jeunes quittant le système de protection de l'enfance, Autre — veuillez préciser.
- 5. Où les membres de votre Première Nation recherchent-ils des informations sur les services communautaires et sociaux qui leur sont offerts?
- 6. À quels défis les membres de votre Première Nation font-ils face en ce qui concerne l'accès aux services?
- 7. Supposons que vous deviez référer un membre de votre communauté à un service. Quels facteurs prenezvous en compte lorsque vous décidez où les référer ? Choisissez 3 réponses.
 - Réponses possibles à cocher : Harmonisation des besoins individuels aux services offerts, Réputation du fournisseur, Distance/transport, Disponibilité de la garde d'enfants, Qualité des soins.
- 8. Pouvez-vous donner des exemples de services disponibles dans votre communauté pour les membres :
 - Réponses possibles à cocher : 2ELGBTQI+, vivant avec un handicap, sans domicile, souffrant de problèmes de santé mentale, souffrant de toxicomanie, éprouvant des difficultés financières, en situation d'insécurité alimentaire, subissant des abus ou de la violence domestique, qui sont des jeunes, qui sont des aînés.
- 9. Quels programmes, services ou ressources proposez-vous aux membres vivant à l'extérieur du territoire de votre Première Nation?
- 10. Veuillez fournir le nom d'un fournisseur de services dans la réserve avec lequel nous pourrions communiquer pour connaître ses offres de services et l'inviter à créer conjointement une carte des systèmes avec nous.

1.1 Données brutes du sondage

Dossier partagé de documents d'annexe

Document d'annexe 1.101 — Rapport de l'APN par HelpSeeker – Données finales du sondage 1 *(feuille de calcul)*

Document d'annexe 1.102 — Rapport de l'APN par HelpSeeker – Données finales du sondage 2 (PDF)

2.0 Séances d'appels informels

Présentation pour les séances d'appels informels

Dossier partagé de documents d'annexe

Document d'annexe 2.1 — Rapport de l'APN par HelpSeeker – français et anglais. Présentation des séances d'appels informels.pdf

2.2 Résumés communautaires issus des séances d'appels informels

Conformément aux principes PCAP®, rendus près de la fin du projet et pendant la préparation du présent rapport final, nous avons envoyé les résumés à toutes les personnes ayant participé aux séances. Nous leur avons demandé de les examiner aux fins de cohérence et d'indiquer si elles souhaitaient que leur nom et/ou celui de leur nation soit mentionné dans le rapport. Nous avons estimé que cette façon de procéder était conforme aux croyances communautaires et autochtones selon lesquelles les mots et les récits ont du pouvoir. Nous ne voulions pas négliger les opinions des personnes qui ont décrit de manière aussi détaillée leur contexte communautaire. Durant la rédaction du présent rapport, seuls quelques participants nous avaient donné leur permission, ce qui signifie que tous les autres demeureront anonymes, à moins qu'ils ne donnent d'ici-là leur consentement explicite.

Résumés sur les communautés en Colombie-Britannique (3)

1. Première Nation située sur l'île de Vancouver

Située dans la partie est de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique, la communauté de Première Nation participante comprend quatre réserves. Elle compte environ 1 367 membres, dont 880 dans les réserves et 487 à l'extérieur.

Principales conclusions

- Longue liste d'attente pour obtenir un logement
- Inquiétude quant à l'existence d'une itinérance cachée dans les réserves
- Inquiétude quant à l'itinérance des membres hors des réserves
- Manque d'infrastructures d'eau pour construire de nouveaux logements

- Manque de soutiens sociaux, ainsi que dans la santé, la culture et les loisirs, pour les aînés
- Besoin très important de soutiens pour les aînés
- Manque de programmes et de services pour aider les personnes de 35 à 65 ans
- Les soutiens de transition et les services de refuge sont actuellement utilisés comme des centres d'isolement pour les malades de la Covid-19.

La participante travaille pour sa nation en tant que coordinatrice de la gestion des services. Au cours de la séance, elle a clairement indiqué que sa communauté connaissait une crise du logement.

Il est difficile pour la communauté d'entretenir les maisons et d'en construire de nouvelles. Non seulement elle manque de capitaux pour construire de nouvelles maisons ou unités, mais elle ne dispose pas de systèmes d'eau pour fournir une installation de plomberie de base et l'eau courante à de nouvelles infrastructures.

À l'instar de toutes les communautés participantes, la liste d'attente pour obtenir un logement est « très longue ». La communauté fait face à un défi particulier : le manque de capitaux pour construire des systèmes d'eau qui sont essentiels pour les infrastructures.

La participante a également mentionné d'autres lacunes dans les services et d'autres défis auxquels sa communauté fait face, notamment le manque de soins et de soutien pour les aînés, l'absence de programmes et, pour un grand nombre de personnes, le manque de logements adéquats. Il existe aussi un manque de services pour les personnes de 35 à 65 ans. Par ailleurs, elle a mentionné que la communauté fournit des services aux jeunes et qu'elle développe des programmes d'emploi.

L'itinérance demeure une préoccupation dans sa communauté. Les logements sont surpeuplés et le l'habitude de loger chez des amis (itinérance cachée) est courante. La communauté possède un programme de logement à court terme, c'est-à-dire temporaire, qui correspond presque à un service de refuge. Ce programme a été bouleversé par la COVID-19, car les espaces sont actuellement occupés par les personnes en quarantaine ou en situation d'auto-isolement.

La participante s'inquiète aussi de l'itinérance parmi les membres vivant hors des réserves, car le montant des loyers et des hypothèques est élevé. Elle a indiqué que sa nation dispose d'une aide alimentaire d'urgence, mais que l'approvisionnement est toujours limité.

Selon elle, les membres de la nation s'informent sur les services offerts dans les réserves principalement par le bouche à oreille, le site Web de la nation (qui n'est pas à jour) et la page Facebook de la communauté.

Elle a été séduite par l'application de navigation d'HelpSeeker et les possibilités offertes par les guides de ressources, les pages communautaires et la création d'un accès plus facile aux services. Elle a fait remarquer que la création de pages communautaires faciliterait son travail et celui de ses collègues et que son service aurait besoin de cet outil pour éviter de tenir constamment à jour le site Web.

La participante souhaitait en savoir plus sur les données communautaires générées par les outils d'HelpSeeker et sur la possibilité de générer des données d'appui pour justifier les besoins de sa communauté. Nous sommes actuellement en train de mettre en place des activités de suivi des séances pour permettre aux dirigeants de faire participer la nation à la cartographie des systèmes.

2. Première Nation en Colombie-Britannique – Côte sud (intérieur des terres)

Une représentante de la nation s'est jointe à la séance depuis sa communauté d'origine en Colombie-Britannique. Elle est la gestionnaire du logement de la nation, qui compte 1 559 membres habitant dans la réserve et 682 à l'extérieur.

Principales conclusions

- Liste d'attente longue de plusieurs années
- Construction de six logements par an
- 1559 membres habitent dans la réserve : environ 400 maisons familiales
- Listes d'attente de 6 à 8 ans pour un petit logement familial; surpeuplement important des logements
- Des années de listes d'attente pour des maisons familiales plus grandes
- Obtention d'un financement pour la construction d'un refuge pour les femmes; la construction a commencé en 2021.
- La communauté dispose d'unités de location avec option d'achat
- Manque d'accessibilité et d'information; la plupart des membres appellent le bureau de la bande pour se renseigner sur les services.

Les membres de la réserve habitent environ 400 logements. La communauté construit environ six maisons multifamiliales par an. Pour les logements de deux chambres, la liste d'attente compte 40 personnes, ce qui équivaut à une attente de six à huit ans.

La Première Nation a reçu un financement pour la construction d'un refuge d'urgence destiné aux femmes fuyant la violence familiale. L'établissement de deux étages comptera sept unités de logement : quatre unités familiales de trois chambres à coucher et trois unités pour personnes seules. La construction devrait commencer durant l'été 2021.

En ce qui concerne la situation de « Kyle » et l'endroit où elle l'orienterait pour obtenir une aide au logement, elle a répondu qu'elle lui remettrait un formulaire de demande d'un logement pour une unité de location ou une unité de location avec option d'achat. Elle a fait remarquer que pour obtenir un logement dans ces unités particulières, l'attente est de 3 à 4 ans.

3. Première Nation en Colombie-Britannique – Tribu de l'île de Vancouver

Deux membres d'une nation située sur l'île de Vancouver se sont joints à la séance d'appels informels. La nation compte 5 069 membres, dont environ 2 861 habitent dans la réserve et 2 208 à

l'extérieur.

Principales conclusions

- Une liste d'attente d'au moins trois ans pour obtenir un logement dans la réserve
- Initiative de petits chalets proposés aux personnes seules ou en tant que logement de transition
- 2020-2021 Les petits chalets servent actuellement de sites d'isolement aux malades de la COVID-19
- Un refuge pour les sans-abri, mais il ne suffit pas à répondre à la demande. « Il est toujours occupé. Nous avons besoin de plus d'espace ou d'un deuxième refuge. »
- Un centre de dégrisement au sein du refuge
- Il existe un besoin énorme de construire plus de logements pour les personnes à faible revenu.

Les représentants de cette communauté ont indiqué qu'il existait une liste d'attente d'au moins trois ans pour obtenir un logement social, quelle que soit la taille. La communauté a commencé à construire de petits chalets pour aider les personnes seules ou les petites familles monoparentales. Lorsque les membres ont eu connaissance de cette initiative, la liste d'attente s'est allongée. À cause de la COVID-19, les chalets sont devenus des centres d'isolement qui étaient encore occupés au moment de la séance. Ils serviront à l'isolement des malades jusqu'à la fin du financement accordé en raison de la COVID-19, en mars 2022. Une autre partie du financement sert à louer des chambres d'hôtel à des fins d'isolement, car les chalets ne suffisent pas à répondre aux besoins.

Les participants ont déclaré que leur communauté dispose d'un refuge pour sans-abri, « mais il ne peut accueillir qu'un nombre limité de personnes ». Cela nous amène à penser que le refuge ne suffit pas pour répondre aux besoins actuels. Le refuge est doté d'un centre de dégrisement afin que les personnes intoxiquées puissent obtenir de l'aide et du soutien pour recouvrer la sobriété. Il comprend également un tout nouveau « abri réfrigéré », qui avait pour but de lutter contre la vague de chaleur extrême de l'été 2021.

Compte tenu de la longue liste d'attente pour obtenir un chalet ou un logement, les participants qu'il fallait construire davantage de logements pour les personnes à faible revenu. Selon eux, les fournisseurs de services de la région ont réussi à obtenir des fonds pour construire 100 unités de logement pour les personnes à faible revenu. Ils n'ont pas précisé si ces logements étaient réservés aux membres de la nation ou à la population générale de la région. Étant donné qu'on utilise le terme « fournisseur de services », on suppose qu'il s'agit de personnes extérieures à la nation.

Une ville voisine dispose actuellement d'un livret de soutien social imprimé (recto-verso) de 23 pages. Les participants nous ont dit que, compte tenu de la quantité de soutiens et de services disponibles dans la ville, l'information peut facilement se perdre. Nous avons discuté de la facilité d'accès à l'application HS pour les membres de la communauté.

4. Ville de Slave Lake — Employée du Centre d'amitié autochtone

Principales conclusions

- Racisme et discrimination à l'égard des membres des Premières Nations ayant accès aux services municipaux
- Absence de refuges adaptés à la culture dans la communauté
- Les femmes autochtones sont victimes de racisme lorsqu'elles ont accès à un refuge particulier.
- Manque de services autochtones et culturellement adaptés dans une ville entourée de nombreuses réserves
- Le Centre d'amitié autochtone accueille Autochtones se trouvant dans différentes situations et a de la difficulté à les orienter vers les services de soutien appropriés au niveau local.
- Liste d'attente de plusieurs années pour obtenir un logement social

Une participante s'est jointe à la séance. Elle travaille actuellement au Centre d'amitié autochtone de Slave Lake, région du Traité n° 8, en Alberta. Elle travaille en étroite collaboration avec des membres de diverses Premières Nations vivant en milieu urbain. Les personnes qu'elle aide font face à toutes sortes d'obstacles, tels que des problèmes de santé, le manque de logement adéquat ou l'absence totale de logement. À Slave Lake, le marché locatif est étonnamment élevé pour une petite ville, ce qui oblige les membres de la communauté à solliciter les banques alimentaires locales. La participante a également indiqué que les citoyens autochtones habitant à Slave Lake font fréquemment l'objet de discrimination et de racisme. La ville ne fournit aucune aide pour lutter contre l'itinérance chez les Autochtones.

En ce qui concerne la lutte contre l'itinérance à Slave Lake, elle a dû surmonter de nombreux obstacles auprès du conseil municipal. Elle a fait un travail formidable pour sa communauté. Elle a ouvert un refuge pour sans-abri il y a quatre ans. Elle a obtenu des fonds et a gardé le refuge en activité jusqu'à ce que son conseil lui demande d'arrêter en raison du manque de soutien de la ville et de l'absence de personnel. Elle travaillait en permanence plus de 16 heures par jour pour maintenir le refuge en activité.

Récemment, elle a obtenu de la technologie, tels que des ordinateurs, des imprimantes et des télécopieurs, pour mettre sur pied un centre d'emploi dans le Centre d'amitié. Ainsi, les personnes peuvent rédiger leur CV et effectuer des recherches d'emploi. En mars 2021, le Centre a également lancé un programme d'aide communautaire en santé mentale autochtone pour les jeunes et les personnes âgées.

La participante a signalé des cas de racisme et de discrimination dans un refuge particulier en ville, et le traitement réservé aux femmes autochtones lorsqu'elles sont admises dans ce refuge. Elle constate souvent que des clientes du refuge de Slave Lake viennent au Centre d'amitié pour obtenir du soutien et des programmes pour leurs enfants.

Il y a beaucoup de choses qui se passent à Slave Lake en raison du manque de logements

disponibles et abordables. Il existe très peu de soutien destiné aux sans-abri. Aucun bureau officiel du logement n'est ouvert en raison de la COVID-19. Le Centre d'amitié aide souvent les personnes à présenter des demandes de logement, mais celles-ci se retrouvent dans une longue liste d'attente.

5. Communauté du Nord de l'Alberta visée par le Traité n° 8

Le directeur du logement d'une Première Nation du Nord de l'Alberta signataire du Traité n° 8 a participé à la séance d'appels informels. La nation compte 1 031 membres vivant hors de la réserve et 447 à l'intérieur.

Principales conclusions

- Liste d'attente interminable pour obtenir un logement : plus de 10 ans
- Reconnaître l'existence d'une itinérance cachée
- Manque d'aides sociales et d'infrastructures
- Centre d'emploi équipé d'un ordinateur installé dans un placard.
- 85 % des habitants de la réserve sont concernés par le surpeuplement.
- Manque d'information sur les soutiens, programmes et services offerts sur le territoire de la nation
- La plupart des membres sont informés des services par le bouche à oreille ou en appelant le bureau de la bande.

Le participant tenait à signaler l'existence d'une itinérance cachée dans la réserve, où de nombreuses personnes, comme lui, logent chez des amis et dans des logements surpeuplés. Il n'y a pas assez de logements et d'infrastructures pour loger toutes les familles. Il existe une « liste d'attente interminable » d'environ 10 à 12 ans pour obtenir un logement. De plus, compte tenu de l'augmentation du nombre de familles, cette liste d'attente ne fait que s'allonger. Il a déclaré que le surpeuplement des logements et le manque de logements disponibles touchent jusqu'à 85 % des habitants de la réserve.

Sa nation s'apprête à lancer une initiative qui consiste à évaluer les logements nécessitant un entretien et des réparations.

Récemment, la nation a fait l'acquisition de quelques maisons en rangée dans la ville voisine, qui se trouve à environ 45 minutes de la réserve. Ainsi, elle est en mesure d'offrir un programme de logement subventionné à certains membres de la bande. Cela ne suffit pas à combler le besoin, et beaucoup de personnes ne veulent pas vivre à 45 minutes de leur communauté d'origine.

Interrogé sur la façon dont les membres de la communauté obtiennent de l'information sur les programmes et les services de sa nation, il a reconnu qu'il ne savait pas où les orienter et qu'il était nécessaire d'accroître l'infrastructure sociale. Il est également nécessaire de sensibiliser les membres de la communauté à ce que celle-ci offre réellement en matière de soutien social.

Le participant a été très impressionné par l'application d'HelpSeeker. Selon lui, il s'agit d'une ressource solide qu'il conseillerait aux membres de sa communauté pour trouver des soutiens dans

les villes voisines de Slave Lake et High Prairie. Les membres de la communauté lui demandent souvent des renseignements sur les ressources et les soutiens disponibles, mais il ne sait pas vers où les orienter ni comment les aider.

La réserve ne possède pas de refuge ni de soutiens pour les sans-abri, mais elle dispose d'un bureau officiel du logement et des infrastructures.

Il souhaiterait utiliser HelpSeeker dans sa communauté pour améliorer la sensibilisation et l'accès aux services disponibles. Grâce à son appui, nous prévoyons de tenir une réunion avec des dirigeants pour présenter l'application de navigation d'HelpSeeker et la base de données et fournir à la nation des pages communautaires et des guides de ressources.

6. Traité n° 6 — Nation crie d'Enoch, située dans le centre de l'Alberta

Glori Sharphead, coordinatrice du logement social

La nation crie d'Enoch est particulière parce qu'elle offre un éventail de services remarquable à ses membres. Elle compte environ 2 794 membres, dont 1 839 habitent dans la réserve et 955 à l'extérieur.

Principales conclusions

- Des listes d'attente de plusieurs années pour obtenir un logement.
- La réserve ne possède pas de refuge, mais elle offre des programmes de logement de transition :
 - Six unités pour soutenir la réduction des méfaits;
 - Neuf unités pour aider les personnes sortant d'une période de traitement ou d'incarcération.
- Orientation vers Edmonton pour recevoir une aide immédiate en matière d'hébergement des sans-abri.
- La communauté est intéressée par l'application de navigation d'HelpSeeker en tant que ressource pour ses membres et les fournisseurs de services et en tant qu'outil permettant aux dirigeants de générer des données sur la communauté.
- La communauté est intéressée par la génération de données permettant à la cartographie des systèmes d'HelpSeeker de soutenir le développement communautaire.

La situation d'Enoch est unique car la communauté est située à proximité de la ville d'Edmonton. Elle est en pleine croissance économique. Bien qu'elle ait un meilleur accès à des capitaux que de nombreuses autres réserves au Canada, elle a encore de la difficulté à fournir suffisamment de logements adéquats à ses membres pour répondre aux besoins.

Glori Sharphead, représentante d'Enoch et coordinatrice du logement social, signale que la liste d'attente pour obtenir un logement est longue de « plusieurs années », mais que l'obtention peut aussi être sporadique. Certains attendent plus longtemps que d'autres. Glori est la coordonnatrice

de la « Kisikokamik » (loge spirituelle en cri), qui offre des programmes et des services pour aider les membres qui risquent de connaître l'itinérance ou qui sont déjà dans cette situation.

La Kiskokamik offre actuellement deux programmes de logement social : un destiné aux personnes seules et un autre pour les membres de la nation engagés sur la voie de la sobriété et du bien-être. En ce qui concerne les mesures de soutien destinées aux sans-abri et aux toxicomanes, la nation possède six unités pour la réduction des méfaits et neuf unités pour les personnes sortant d'une période de traitement ou d'incarcération. Une liste d'attente régit ces deux programmes de logement. En général, les clients peuvent suivre le programme pendant six mois, mais celui-ci reste flexible en fonction des besoins de chacun.

La Kiskokamik offre également un programme de dépôt en cas de dommages pour aider les membres à trouver un logement hors de la réserve. Ce programme vient en aide aux membres de la nation qui sont marginalisés, qui sont en situation d'itinérance ou qui fuient la violence familiale ainsi qu'aux jeunes.

Enoch est impressionnante par son éventail de programmes et services, ses processus d'orientation et ses partenariats avec des fournisseurs de services à Edmonton. « Ce n'est pas parfait, mais nous avons le mérite d'essayer », de déclarer Glori Sharphead. Elle a expliqué comment Enoch met en place un système d'accès coordonné entre les différentes divisions de services et comment elle s'efforce de combler les lacunes.

Son bureau officiel du logement et des infrastructures compte près de 140 unités dans des immeubles d'appartements destinés à des personnes seules ou à des familles. La liste d'attente pour obtenir un logement est également longue. De nombreuses petites familles vivant dans des appartements se sont agrandies et figurent maintenant sur des listes d'attente pour une maison.

Glori Sharphead est très enthousiaste à l'idée de faire connaître l'application de navigation d'HelpSeeker à ses réseaux et de faire participer sa nation à la cartographie des systèmes. Elle souhaite la faire découvrir aux membres de la nation et à ses collègues parce que le catalogue des programmes et services offerts à Edmonton, c'est-à-dire à proximité de la nation, pourrait leur être très utile, y compris aux fournisseurs de services de la nation.

Nous prenons actuellement des mesures de suivi auprès des dirigeants afin d'obtenir leur consentement d'une manière appropriée, qui permettra à Enoch de participer à la cartographie des systèmes.

7. Communauté du Nord de l'Alberta visée par le Traité n° 8

Le participant à la séance d'appels informels du territoire du Traité n° 8 vit et travaille à Edmonton. Il est originaire d'une nation rurale du Nord de l'Alberta visée par ce traité qui compte environ 3 551 membres dans la réserve et 4 743 à l'extérieur.

Principales conclusions

- Surpeuplement des logements dans la réserve
- Subventions et logements locatifs dans la réserve
- Unités de logement non payées ou « gratuites » dans la réserve Négligés par la bande, ces logements font l'objet d'une période d'attente de plusieurs années avant de pouvoir bénéficier d'un entretien ou d'une réparation.
- La réserve possède un refuge, mais ce membre de la bande n'était pas au courant.
- Manque d'information auprès des membres de la communauté sur les programmes et services offerts.
- Liste d'attente de plusieurs années pour obtenir tout type de logement dans la réserve

Bien qu'il soit un membre de la bande habitant hors de la réserve, le participant se tient au courant des activités de sa nation en assistant aux réunions du conseil. Selon lui, pour se renseigner sur les programmes et services offerts dans la réserve, les membres appellent habituellement le bureau de la bande; le réceptionniste se charge de les orienter.

La liste du bureau officiel du logement pour obtenir un logement de la bande est très longue. La bande dispose de logements locatifs, ainsi que d'autres gratuits, pour ses membres. Lors d'une réunion récente, il a appris que la liste d'attente pour faire examiner son logement en vue de réparations est très longue pour les personnes ne payant pas de loyer. Selon lui, compte tenu du nombre de personnes qui ne paient pas de loyer, il est difficile d'obtenir des améliorations ou des réparations.

Nous avons appris que sa nation offre de nombreux services et programmes. Le participant ne savait toutefois pas si elle possédait un refuge d'urgence. Après la séance, nous avons découvert sur le site Web de la bande que sa nation dispose d'un refuge pour les femmes et les enfants qui offre de nombreux services de soutien, notamment le counseling en matière de violence familiale, des aptitudes à la vie quotidienne et des cercles de guérison. En outre, la nation dispose d'une maison de transition où les femmes et les familles peuvent séjourner, selon l'espace disponible; elle utilise le refuge pour femmes depuis plus de 21 jours.

Pendant la séance, le participant a eu la possibilité d'utiliser l'application d'HelpSeeker et de chercher des programmes et services dans sa région. Il était heureux d'apprendre que tous les services essentiels destinés citoyens autochtones étaient offerts à Edmonton et que son organisation y figurait également. Il est persuadé que l'application de navigation et la base de données seront sans aucun doute utiles à sa nation. Il a toutefois indiqué que, compte tenu du changement périodique de dirigeants, le prochain Chef et le prochain Conseil pourraient montrer une certaine appréhension.

Résumé sur une communauté de la Saskatchewan (1)

8. Une nation du Sud-Est de la Saskatchewan

Un membre de la nation s'est joint à la séance depuis une réserve située en Saskatchewan. Sa nation compte environ 1471 membres, dont 591 habitent dans la réserve et 880 à l'extérieur.

Principales conclusions

- Des listes d'attente de plusieurs années
- Surpeuplement, itinérance cachée
- Un bureau officiel du logement et des infrastructures
- Système de points pour la liste d'attente de logement dans la réserve : basé sur la structure familiale et les besoins de services.
 - Il est à noter que ce processus crée des difficultés pour l'utilisation de l'application, car
 « la navigation n'est pas facile ».
- Bonnes relations et partenariats solides avec la ville voisine
- Les membres de la nation sont orientés vers une ville voisine pour obtenir une aide au logement hors de la réserve.
- Aucun refuge ni de services pour lutter contre l'itinérance dans la réserve : orientation vers l'extérieur.

Lorsque nous lui avons demandé comment les membres de la nation pouvaient trouver un logement dans la réserve, il a répondu qu'il leur recommandait de chercher à l'extérieur de la réserve ou de s'inscrire sur la liste d'attente. Cela laisse penser qu'il n'y a pas de soutien immédiat disponible pour obtenir un logement et que les membres de la nation auraient plus de chance de trouver un logement à l'extérieur de la réserve.

La communauté est voisine d'une petite ville où des programmes de logement social sont offerts aux personnes qui ne peuvent pas habiter dans la réserve. Selon le participant, la nation entretient de bonnes relations avec la ville, car celle-ci fournit une aide au logement aux personnes qui ne trouvent aucun soutien dans la réserve. Le service d'aide au logement de la ville est accessible à tout citoyen autochtone vivant en milieu urbain; il n'est pas exclusif à la nation du participant. Selon ce dernier, sa nation ne possède pas de refuge pour les sans-abri dans la réserve.

Il n'est pas facile de figurer sur la liste d'attente pour obtenir un logement dans la réserve, car celle-ci applique un système de points pour l'admissibilité qui est fondé sur la structure familiale, les besoins actuels ou le niveau d'engagement dans les services. Une partie du système surveille les services utilisés par le demandeur. Cela jouerait en faveur du demandeur si celui-ci accède à des programmes sociaux pour « améliorer sa situation ». De plus, il a été précisé que la liste d'attente pour un logement s'étend sur des « années ».

9. Nation du Sud de l'Ontario

L'aîné participant à la séance était membre d'une Première Nation du Sud de l'Ontario, qui compte environ 1 910 membres, dont 1 059 habitent hors de la réserve et environ 851 à l'intérieur.

Principales conclusions

- Le refuge ou centre d'hébergement de transition a été transformé en centre d'isolement COVID-19. Personne ne sait combien de temps va durer cette transformation.
- La nation oriente les membres vers une ville voisine pour obtenir des services destinés aux sans-abri.
- Le refuge pour femmes de la réserve héberge désormais des aînés entièrement vaccinés pour leur offrir un soutien et une protection.
- Une liste d'attente de plusieurs années pour obtenir un logement
- Un surpeuplement des logements qui a conduit à une épidémie de COVID-19 dans la communauté.
- Une itinérance cachée et de nombreuses personnes logent chez des amis

L'aîné a signalé des problèmes d'itinérance cachée dans sa nation et un grand nombre de personnes sans abri qui logent chez des amis. La nation était en train de construire des logements de transition qui ont dû être transformés en centre d'isolement en raison de la COVID-19.

La nation dispose d'un refuge pour femmes qui est maintenant utilisé pour héberger des aînés entièrement vaccinés. Elle a connu de graves éclosions de COVID-19 qui ont entraîné des fermetures et une détresse au sein de la communauté. Elle utilise un grand nombre de ses logements pour les sans-abri et son refuge d'urgence pour l'auto-isolement des malades. La nation a connu une importante épidémie de COVID-19 en raison du surpeuplement des logements et du manque d'endroits où aller pour se conformer aux recommandations provinciales en matière de santé. Cette situation a rendu difficile la prévention de la propagation.

Pour pouvoir utiliser le refuge pour femmes de la réserve comme centre accueillant les aînés entièrement vaccinés, la nation a dû déplacer les femmes et les enfants de la réserve vers un refuge de la ville la plus proche, à environ 30 minutes.

Dans la réserve, la nation dispose d'un refuge pour les sans-abri et d'un logement de transition. Cependant, étant donné qu'ils sont actuellement utilisés pour assurer une protection contre la COVID-19, les membres de la nation en situation d'itinérance sont orientés vers des soutiens situés dans la ville voisine.

10. Nation du Sud-Est de l'Ontario

Principales conclusions

• Surpeuplement des logements

- Liste d'attente pour obtenir un logement : 2 à 12 ans
- Après de nombreuses années de retard dans la construction de nouveaux logements, la communauté est maintenant en mesure de construire 4 à 8 nouveaux logements par an.
- Les membres se renseignent sur les programmes et services de la réserve en appelant le bureau de la bande.
- L'itinérance cachée constitue un problème.
- La bande compte 150 foyers et 1 450 membres, ce qui laisse plus de 1 200 d'entre eux sans logement permanent.

Un conseiller de la Première Nation s'est joint à la séance. Il travaille dans le domaine du logement pour le conseil tribal, qui est composé de sept Premières Nations, en Ontario. Sa communauté compte 1 450 membres, dont 403 habitent dans la réserve et 1 047 à l'extérieur. Pour les besoins de l'étude de cas, nous lui avons demandé des renseignements sur sa communauté d'origine.

Selon sa description, sa nation compte actuellement environ 150 logements qui abritent 350 personnes, sans compter les enfants. Aucun nouveau logement n'a été construit depuis de nombreuses années en raison d'arriérés de paiement des membres de la communauté. Maintenant, la nation en construit 4 à 8 nouveaux par an pour une liste d'attente s'étendant sur 2 à 12 ans.

En ce qui concerne la situation de « Kyle » et l'endroit où il l'orienterait pour obtenir un soutien en matière de logement, il a répondu qu'il fallait communiquer avec le bureau de la bande; celle-ci saurait comment le soutenir compte tenu de sa situation. Il a déclaré qu'il n'y a pas de refuge destiné aux sans-abri dans sa réserve.

11. Nation du Sud-Est de l'Ontario

La communauté compte 1 353 membres habitant dans la réserve et 1 702 à l'extérieur.

Principales conclusions

- Liste d'attente de 8 à 12 ans pour obtenir un logement
- Possibilité d'orienter les membres vers d'autres Premières Nations voisines de la région tribale pour qu'ils aient accès à un refuge et aux services d'aide aux sans-abri
- Le transport est un obstacle à l'accès aux services offerts (mentionnés ci-dessus) par des nations voisines.
- Surpeuplement des logements

Le coordinateur de la gestion de la construction de la nation s'est joint à la séance d'appels informels. Il ne savait pas combien de maisons comptait actuellement sa communauté, mais il nous a signalé que la liste d'attente s'étendait sur 8 à 12 ans et que plus de 100 personnes y figuraient. Le surpeuplement constitue un problème très important au sein de la nation.

Sur les sept nations de la région, deux d'entre elles voisines disposent d'un refuge d'urgence; l'un est

un refuge pour les femmes et les familles et l'autre est un refuge en cas de crise ou violence familiale. Ces refuges ne sont pas situés dans la réserve. Il a signalé que le transport est souvent un problème pour accéder à ces soutiens.

En ce qui concerne la situation de « Kyle » et l'endroit où il l'orienterait pour obtenir un soutien en matière de logement, il a répondu qu'il le dirigerait vers le bureau officiel du logement pour remplir un formulaire de demande et vers le bureau de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi des Autochtones (SFCEA) pour présenter une demande d'emploi.

12. Nation du Sud-Ouest de l'Ontario

La nation compte 793 membres, dont 390 dans la réserve et 403 à l'extérieur.

Les principaux défis :

- Manque d'infrastructures sociales
- Le racisme et la méfiance empêchent les membres d'accéder aux services hors de la réserve.
- Pas de refuge ni de services d'aide aux sans-abri dans la réserve
- Problèmes de toxicomanie : « épidémie de méthamphétamine »
- Surpeuplement des logements : 8 à 9 personnes vivent dans deux chambres à coucher
- Itinérance cachée et visible
- Les villages de tentes et l'itinérance chronique ont conduit la ville voisine à criminaliser l'itinérance, ce qui a entraîné des taux plus élevés de placements en établissement parmi les membres de la bande.
- « Pourquoi une personne voudrait-elle revenir dans notre réserve? » « Nous n'avons rien à offrir. »

La séance a permis d'entendre la situation désespérée d'une habitante de la communauté. Selon elle, il est courant de voir 8 à 9 personnes vivre dans une maison comptant deux chambres à coucher. De plus, environ la moitié de la nation a des problèmes de dépendance, dont beaucoup sont liés à la méthamphétamine.

La discussion a porté sur le manque de structure de services dans la nation; celle-ci possède à peine un bureau officiel du logement. La réserve n'a pas assez d'argent pour construire des logements pour toutes les personnes qui en ont besoin. Elle a ajouté qu'en raison du manque de services, notamment en matière d'emploi, de traitement, de santé mentale et de toxicomanie, beaucoup de ses concitoyens ne savent pas vers qui se tourner pour obtenir un soutien professionnel.

Elle a également décrit la ville voisine comme étant la « capitale raciste du Canada ». Bien qu'il existe des programmes et des services dans la ville, les membres de la bande hésitent à les solliciter en

raison du racisme et du fait qu'ils ne se sentent pas les bienvenus dans la ville. Elle a indiqué que cette région de l'Ontario a abrité le plus grand nombre de pensionnats indiens par habitant au Canada, et que le racisme est profondément enraciné.

Autre point intéressant soulevé par la participante, compte tenu du grand nombre de membres de la communauté sans domicile, ces derniers ont créé un village de tentes dans la réserve, qui est, lui aussi, situé à proximité de la ville. Cette dernière, qui possède une énorme industrie touristique, n'a pas apprécié la proximité du village de tentes et a décidé de criminaliser l'itinérance dans l'espoir de repousser les sans-abri. Cela a créé un énorme fossé dans les relations entre la ville et les nations voisines, renforçant le racisme et le manque de soutien offert à la nation au sein de la ville.

En ce qui concerne l'étude de cas de « Kyle », qui est retourné dans sa réserve après avoir été licencié de son emploi dans une ville voisine, elle a été la seule personne parmi tous les participants aux séances d'appels informels au Canada à ne pas comprendre la décision de Kyle. Elle s'est même demandée pourquoi il était revenu dans la réserve. Selon elle, la réserve n'a rien à lui offrir. Il n'y a pas de services pour l'aider. Il n'y a aucun moyen de l'aider à se remettre sur pied. Il aurait mieux fait de rester en ville pour y recevoir une aide sociale et avoir accès à du soutien.

La ville voisine a connu une croissance démographique rapide au fil des ans, et n'a pas été en mesure de suivre le rythme dans la construction de nouvelles maisons et infrastructures appropriées. Cela a contribué à une grande partie de l'itinérance chronique vécue par les membres de sa nation et les membres de la communauté en général. Selon elle, il existe encore de nombreux villages de tentes dans la ville.

En ce qui concerne la façon dont les personnes s'informent sur les services, elle a indiqué que la page Facebook de sa nation est le moyen le plus employé pour trouver des renseignements. Elle a déclaré que la première initiative qui serait bénéfique à sa communauté serait de se soucier davantage du logement et de fournir davantage de logements aux membres de la nation et aux citoyens de la ville voisine en général.

Citation directe – « Les relations sont tellement mauvaises et détériorées que nos propres fournisseurs de services autochtones n'ont pas le droit d'offrir des services en ville. » Le nouveau règlement qui a criminalisé l'itinérance a eu un effet néfaste sur la nation.

La nation n'est pas en mesure de travailler en collaboration avec la ville voisine. La région géographique manque cruellement de services dirigés par des Autochtones. La principale organisation autochtone est un centre d'amitié des Premières Nations situé en ville.

Résumés sur des communautés au Québec (2)

13. Une Première Nation du Centre-Sud du Québec

Une directrice de l'éducation de la nation a participé à la séance du Québec du 28 juillet 2021. Située dans le Centre-Sud du Québec, la nation compte 1 646 membres habitant dans la réserve et 1 843 à l'extérieur.

Principales conclusions

- Obstacles linguistiques de nombreux membres de la nation ne parlent que l'anglais, ce qui nuit à l'accès aux programmes et services hors de la réserve.
- Les membres de la nation considèrent le racisme comme un fait habituel lorsqu'ils se rendent dans les villes voisines pour obtenir des fournitures et des services.
- Préoccupations concernant le taux élevé de problèmes de santé mentale et de suicide
- Le surpeuplement constitue un problème.
- La nation possède des politiques progressistes en matière d'infrastructures de logement.
- La nation dispose d'un refuge pour les femmes dans la réserve.
- La nation est détenue à 50 % par la bande et à 50 % par les membres, ce qui permet à ces derniers d'être propriétaires de certains logements.
- Des bulletins d'information communautaires hebdomadaires sont envoyés directement à chaque foyer pour tenir leurs membres informés des programmes, services et mises à jour de la communauté.

La langue figure parmi les obstacles notables. De nombreux membres de la nation ne parlent pas français, ce qui les empêche d'accéder aux services communautaires dans les villes et centres urbains locaux. De plus, les membres de la Première Nation subissent énormément de racisme lorsqu'ils accèdent aux entreprises et aux services à l'extérieur de leur communauté.

En ce qui concerne l'étude de cas de « Kyle », la participante a aussitôt pu répondre, car elle voit constamment des situations similaires dans sa réserve. Elle a mentionné les préoccupations relatives à la santé mentale et aux taux élevé de suicide parmi les nations. Elle a commencé à décrire le fonctionnement des programmes et services liés au logement et à l'itinérance de sa nation.

La nation dispose d'un refuge pour femmes dont le taux d'occupation est généralement de 50 %. Elle possède aussi des logements locatifs au sein de la communauté, auxquels les membres de la nation ayant un emploi peuvent avoir accès. Elle utilise également un fonds pour le logement du marché des Premières Nations pour construire des logements hors de la réserve. Sa nation envisage également de construire de petits logements afin d'augmenter la capacité de logement de ses membres.

Une autre découverte intéressante est que la nation organise une loterie de logement pour aider à la construction de nouvelles maisons pour les membres. Pour participer à la loterie, les membres de la nation doivent avoir un emploi et verser un acompte pour la construction d'un nouveau logement. De plus, elles doivent suivre un long processus de demande selon lequel elles doivent posséder des plans de construction et des plans de logement.

Un autre fait intéressant décrit par la participante est que les terres appartiennent à 50 % à la nation et à 50 % aux membres. Grâce aux revendications territoriales et à l'augmentation de la superficie des terres, la nation a été en mesure de mettre sur pied une infrastructure permettant aux membres de posséder, d'entretenir et de gérer eux-mêmes leur propre logement. En outre, sur le plan des infrastructures, les personnes capables de verser un acompte et ayant un emploi ont accès un système de prêt allant jusqu'à 100 000 dollars pour couvrir en partie les frais de construction. Il s'agit essentiellement d'un prêt hypothécaire accordé par la bande. Une fois le prêt remboursé, le membre de la nation devient propriétaire de son logement et de sa propriété.

Selon le programme de prêt, 30 % de la principale source de revenu des participants sont consacrés au remboursement du prêt, qu'il s'agisse d'un chèque de paye ou d'une aide au revenu. La nation a pour objectif de construire 5 à 10 logements par an pour des personnes âgées, des personnes seules et des familles.

En plus de ses programmes de logement et de ses infrastructures, la nation dispose d'un refuge dans la réserve pour les femmes et leurs enfants ou leur famille. En général, les hommes sans domicile sont orientés vers un refuge pour hommes situé dans la ville voisine. La participante a mentionné que les hommes peuvent recevoir une aide d'urgence d'une nuit ou deux dans le refuge lorsque celui-ci n'est pas occupé par des femmes.

Lorsqu'on lui a demandé comment les membres de la nation s'informaient ou découvraient des programmes et services, elle a souligné l'excellente communication que sa nation entretenait avec les membres de la bande. Elle publie un bulletin hebdomadaire d'au maximum 40 pages qui est livré en main propre à chaque foyer pour tenir les membres au courant. La nation possède également un classeur de ressources auquel chaque foyer a accès et dont il devrait avoir un exemplaire. Elle offre de nombreux programmes communautaires dans divers domaines, notamment la culture, la justice, l'emploi, le soutien des jeunes, le soutien des familles, l'éducation préscolaire et l'aide préscolaire.

La nation est un bon exemple de la façon dont certaines nations prennent en main leurs programmes et services et vont au-delà de ce que est offert dans d'autres réserves dans le domaine du logement et des infrastructures, en particulier un refuge dans la réserve et un soutien aux sansabri pour les femmes et leur famille.

14. Première Nation du Nord-Ouest du Québec

Située au nord-ouest, près de la frontière de l'Ontario, la Première Nation compte actuellement 2 600 membres inscrits, dont 650 habitent dans la réserve et 1 950 à l'extérieur. La directrice du logement de la communauté a participé à notre séance.

Principales conclusions

- Liste d'attente de 5 à 10 ans pour obtenir un logement
- 220 logements dans la réserve pour plus de 650 membres
- 1 950 membres vivent hors de la réserve
- Seulement 8,5 % de la totalité des membres de la nation possèdent un logement dans la réserve.
- 33 % des membres de la nation habitant dans la réserve possèdent un logement.
- Grâce au financement de la SCHL, la nation peut construire une maison par an.
- Un racisme systémique et des politiques qui empêchent les membres de s'établir dans leur propre communauté.
- Obstacles linguistiques empêchant d'accéder à tout type de services hors de la réserve
- Le racisme et la discrimination ont un impact sur l'accès des membres aux services hors de la réserve.

En ce qui concerne la situation de « Kyle », la participante a expliqué qu'elle ne pouvait pas faire grand-chose dans sa propre réserve concernant le logement. Sa réserve dépend du financement annuel de la SCHL, qui lui permet de construire un logement par an. Pour entretenir et réparer les logements, la réserve a présenté des demandes de fonds d'investissement et de subventions dans l'ensemble du Canada. La participante a établi un lien entre l'actuelle crise du logement et, d'une part, la prévalence du racisme systémique et, d'autre part, l'assimilation forcée organisée par le Canada. Le Canada force les membres de la nation à quitter leur communauté d'origine en raison du manque de logements disponibles dans la réserve. Aux 650 membres qui vivent dans leur communauté d'origine, la réserve n'est en mesure d'offrir que 220 logements.

La participante nous a signalé que la liste d'attente pour obtenir un logement s'étend actuellement sur 5 à 10 ans; il y a en permanence au moins 50 personnes inscrites sur la liste. Pour être admissible à un logement dans la réserve, le membre doit y avoir vécu pendant au moins un an. Les difficultés pour accéder aux services hors de la réserve ont également été évoquées. La participante parlait couramment le français. Cependant, ce n'est pas le cas de nombreux membres de la nation. Ces derniers subissent encore plus la discrimination et le racisme à l'extérieur de la réserve.

Sur le plan des services de refuge, la seule structure disponible se trouve dans la ville voisine, à un kilomètre. Il s'agit d'un immeuble d'appartements que les membres de la communauté peuvent

utiliser comme foyer de rencontre pour prendre une douche ou préparer un repas. La structure est très semblable à un centre d'accueil. Elle est actuellement utilisée par les membres de la communauté qui consomment des drogues ou de l'alcool. D'après la participante, le centre de santé de la réserve essaie actuellement d'obtenir un bâtiment pour mettre sur pied un refuge destiné aux personnes sans abri

Résumé d'une communauté des Territoires du Nord-Ouest (1)

15. Une localité située dans les Territoires du Nord-Ouest

Le représentant de cette nation a choisi de ne pas participer au rapport.

Résumé d'une communauté du Yukon (1)

16. La nation est située au Yukon.

La nation compte environ 613 membres habitant au sein de la réserve et 403 à l'extérieur.

Principales conclusions

- Surpeuplement des logements et longues listes d'attente pour des logements dans la réserve.
- Forte utilisation des services en milieu urbain ou hors de la réserve, notamment ceux destinés aux sans-abri.
- Orientation des membres vers des refuges situés hors de la réserve.
- Partenariats et collaborations solides avec la ville voisine.
- Service internet lent, peu de gens possèdent un téléphone cellulaire ou trouvent des ressources en ligne.

Après plusieurs décennies de négociations, cette nation a signé son Accord-cadre définitif et son Entente définitive sur l'autonomie gouvernementale, qui ont été intégrés dans la Constitution canadienne et sont entrés en vigueur au début des années 2000. Depuis la conclusion de l'Entente sur l'autonomie gouvernementale, la nation fonctionne et négocie avec les gouvernements fédéral et territorial et tous les autres gouvernements en tant que gouvernement de Première Nation autonome.

Située à proximité d'une grande ville territoriale, la nation compte environ 613 membres vivant sur son territoire et 403 à l'extérieur.

Deux fournisseurs de services de la nation, qui travaillent tous deux en première ligne, se sont joints à la séance. L'un gère des programmes et aide les membres de la nation ayant les besoins les plus complexes. Leurs programmes sont des services directs destinés à venir en aide aux membres de la nation.

Selon les participants, la plupart des membres trouvent des programmes et des services par l'intermédiaire de l'aide au revenu et du bouche à oreille. Tous deux occupent une place importante dans la communauté et entretiennent de bonnes relations avec les fournisseurs de services à Whitehorse. En raison du manque de fiabilité et de la lenteur du service Internet dans la région, il est difficile de trouver de l'information en ligne. Le principal obstacle à l'accès Internet est l'accès à des fonds, auquel s'ajoutent le manque de fiabilité et des problèmes d'infrastructure qui ont un impact sur la communauté.

Une des participants aide directement les membres à rédiger des demandes de logement, à trouver ou à fournir des lettres de soutien et à naviguer dans le système de soutiens de la région.

Le territoire dispose d'un assez grand refuge d'urgence comportant peu d'exigences d'admission. Personne n'est refoulé : s'il n'y a pas de chambre disponible, un lit de camp est proposé. Tout le monde peut y accéder, en état d'ébriété ou non. L'établissement offre de la nourriture et applique des mesures de réduction des méfaits. La nation est considérée comme une nation très particulière, car elle se trouve dans un centre urbain. Il existe également un refuge pour les femmes victimes de violence familiale. Certaines personnes évitent le refuge parce qu'elles essaient de ne pas tomber dans le cycle de la toxicomanie. En hiver, il peut être dangereux de marcher jusqu'au refuge, cela peut prendre une heure depuis la nation.

La nation est un exemple de collaboration réussie et de relations positives avec le centre urbain situé à proximité. Cette relation permet aux membres d'avoir un meilleur accès à l'ensemble des services de soutien, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la nation.

Bien qu'ils n'aient pas été en mesure de citer des nombres, les participants à la séance savaient que le surpeuplement des logements sur les terres de la nation constitue un énorme problème, tout comme les listes d'attente pour obtenir un logement de la nation. Un grand nombre de membres s'installent dans le centre urbain à proximité, et demeurent assez proches de leur communauté pour avoir accès aux services de soutien.

Fin des résumés sur les communautés

3.0 Données brutes du tableau de bord

Dossier partagé de documents d'annexe

Document d'annexe 3.0 — Logement et itinérance des Autochtones (APN)

Document d'annexe 3.01 — Population communautaire dans les réserves (APN)

Document d'annexe 3.02 — Rapport de l'APN par HelpSeeker - Données du tableau de bord de l'APN dans les réserves

Document d'annexe 3.03 — Rapport de l'APN par HelpSeeker - Données du tableau de bord de l'APN hors des réserves

Comment interpréter les données

Toutes les données sur les réserves ont été retranscrites sur une feuille de Google Sheets intitulée « Population communautaire dans les réserves » et sont réparties par province et territoire à l'aide d'onglets (situés au bas de la feuille de Google Sheets). Il existe également une feuille de résumé qui présente une vue d'ensemble des renseignements recueillis et des totaux additionnés de toutes les provinces et tous les territoires.

Une liste principale réunit toutes les Premières Nations prises en compte tout au long du travail; une colonne supplémentaire (A) indique les renseignements supplémentaires de la province (onglet) que l'on peut trouver. Dans chaque onglet, le coin supérieur gauche résume les ressources provinciales ou territoriales trouvées et met en évidence les ressources sur le « logement » ou l'« itinérance ».

Pour obtenir plus de détails sur les programmes et services offerts, il faut faire défiler vers le bas sous le nom de chaque nation. Les programmes et services qui sont considérés comme des programmes de logement et de lutte contre l'itinérance sont classés dans les catégories « Logement », « Logement de transition », « Logement supervisé », « Refuge » et « Itinérance ». Il est possible que plus d'une adresse électronique ait été recueillie pour chaque Première Nation et/ou programme. Il faut s'assurer de cocher la case des courriels supplémentaires. Chaque onglet de données provinciales comporte une colonne « D » et une colonne « L ».

- 1. **Colonne D** faire défiler les renseignements sur chaque Première Nation jusqu'à la fin pour voir le nombre total de programmes et services répertoriés. Ce nombre est indiqué dans le coin gauche du tableau récapitulatif.
- 2. **Colonne L** faire défiler les renseignements sur chaque Première Nation jusqu'à la fin pour voir le nombre total de programmes et services répertoriés « logement/itinérance ». Ce nombre est indiqué dans le coin gauche du tableau récapitulatif.

3.1 Carte des services des systèmes actuels d'HelpSeeker

Dossier partagé de documents d'annexe

Document d'annexe 3.1 — Rapport de l'APN par HelpSeeker - Données de la carte des systèmes d'HelpSeeker hors des réserves concernant la répartition des programmes et services répertoriés consacrés au logement et à l'itinérance parmi les Autochtones.

Situé dans le dossier partagé des documents annexes

4.0 Résolution 79/2019 de l'APN : Plan d'action pour les sans-abri des Premières Nations dans les réserves et hors réserve

Dossier partagé de documents d'annexe

Document d'annexe 4.0 — Page 1 - Résolution 79/2019 de l'APN

Document d'annexe 4.01 — Page 2 - Résolution 79/2019 de l'APN

Document d'annexe 4.02 — Page 3 - Résolution 79/2019 de l'APN

5.0 Lien vers le tableau de bord interactif des données

Dossier partagé de documents d'annexe

Document d'annexe 5.0 — Lien vers le tableau de bord interactif de l'APN



Monique Fry

Vice-présidente, Succès communautaire

403-606-8229

Monique@helpseeker.org

280 - 23 Sunpark Dr SE Calgary, AB T2X 3V1

HelpSeeker.co 🔞 🔾 💿



HELPSEEKER TECHNOLOGIES **Digital Solutions for Complex Social Issues**